



Bureau
international
du Travail

TENDANCES MONDIALES DE L'EMPLOI DES JEUNES



AOÛT 2004

TENDANCES MONDIALES DE L'EMPLOI DES JEUNES

Bureau international du Travail, Genève

Copyright © Organisation internationale du Travail 2004

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

ISBN 92-2-215998-5

Première édition 2004

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par email: pubvente@ilo.org ou par notre site web: www.ilo.org/pblns

Avant-propos

Les jeunes – hommes et femmes – sont notre plus précieux atout pour le présent et l'avenir mais ils forment un groupe de population qui est très vulnérable. Durement touchés par la montée générale du chômage enregistrée ces dernières années, ils se trouvent aujourd'hui dans une situation économique et sociale précaire. A l'heure actuelle, les jeunes risquent trois fois plus que les adultes d'être sans emploi. Trop souvent, leur potentiel est en partie inexploité parce qu'ils ne peuvent accéder à un travail productif et décent.

Le lien entre le chômage des jeunes et l'exclusion sociale a été clairement démontré, l'impossibilité de trouver du travail créant chez eux un sentiment de fragilité et d'inutilité tout en les exposant à la tentation de se livrer à des activités illégales. Pour beaucoup de jeunes, être sans travail signifie ne pas avoir la possibilité de se libérer de la pauvreté. En outre, il est prouvé qu'avoir fait l'expérience du chômage a des conséquences sur les chances d'obtenir un emploi par la suite. Néanmoins, le chômage n'est que l'un des problèmes liés à la situation de l'emploi des jeunes, l'autre ayant trait aux conditions de travail de ceux qui ont un emploi. En effet, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, les jeunes risquent davantage d'être employés par intermittence (travail temporaire, à temps partiel, occasionnel), sans garanties et souvent dans l'économie informelle où la protection sociale est restreinte.

Offrir aux jeunes la possibilité d'accéder à un emploi décent dès leur entrée dans la vie active contribuerait à les préserver du cercle vicieux du chômage, des conditions de travail médiocres, de la pauvreté et du découragement, qui, en dernière analyse, compromet l'avenir de la société tout entière. Depuis sa fondation, en 1919, l'OIT cherche à améliorer les conditions d'emploi et de travail des jeunes. Aujourd'hui, confortée dans ses efforts par le sentiment d'urgence qu'inspirent à la communauté internationale les difficultés des jeunes dans le monde du travail, elle est plus que jamais déterminée à faciliter, coordonner et appuyer sur le plan technique la mise en place d'un programme de travail cohérent pour l'emploi des jeunes. Dans ce contexte, l'action des partenaires sociaux en faveur du travail décent et de l'éradication de la pauvreté est déterminante.

A l'échelon international, l'OIT assume le secrétariat du Réseau pour l'emploi des jeunes, créé par le Secrétaire général de l'ONU à la suite de la Déclaration du Millénaire, dans laquelle les Chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé « de formuler et d'appliquer des stratégies qui donnent aux jeunes partout dans le monde une chance réelle de trouver un travail décent et utile ». L'emploi des jeunes fait partie intégrante de la Déclaration du Millénaire et des questions dont dépend la réalisation d'autres Objectifs du Millénaire et notamment la réduction de la pauvreté.

Le présent rapport enrichit les travaux de l'OIT en cernant les problèmes auxquels se heurtent aujourd'hui les jeunes dans le monde du travail et en analysant les tendances actuelles du marché du travail des jeunes. S'appuyant sur les données les plus récentes, il met en lumière les facteurs susceptibles de contribuer aux difficultés croissantes qui caractérisent l'entrée des jeunes dans la vie active. Enfin, l'information présentée ici permet de se faire une idée des régions du monde où le travail décent fait le plus défaut.

Ce rapport a été élaboré en vue de la Journée internationale de la Jeunesse, célébrée le 12 août 2004. Il peut être consulté sur le site : www.ilo.org/trends et le communiqué de presse correspondant se trouve à l'adresse : www.ilo.org/dcomm.

Remerciements

Le présent rapport a été élaboré par l'équipe des tendances de l'emploi (Département de la stratégie en matière d'emploi). Il a été écrit par Sara Elder et Dorothea Schmidt mais n'aurait pu être réalisé sans l'appui constant de chacun des membres de l'équipe et, en particulier, de Steven Kapsos qui a contribué à l'élaboration du modèle économétrique, fournit les données et formulé de précieuses observations, ainsi que de Lawrence Jeff Johnson, en sa qualité de chef de l'équipe des tendances. Celle-ci remercie également les membres de l'équipe de l'emploi des jeunes, coordonnée par Jane Stewart (et auparavant par Lin Lean Lim), et notamment Mary Kavar, Makiko Matsumoto, Gianni Rosas, Giovanna Rossignotti et Takafumi Ueda qui ont aidé à structurer le contenu. Les avis et suggestions de Duncan Campbell, Rashid Amjad, Steve Miller et Stephen Pursey ont considérablement enrichi le texte. Geraldeen Fitzgerald a relu le manuscrit et Christine Sutton a été d'une aide inestimable pour la partie administrative. Odile Chazerand a effectué la traduction française. L'équipe est reconnaissante au Département de la communication du BIT d'avoir encouragé ce travail et d'en avoir diffusé les résultats auprès des médias à temps pour la Journée internationale de la jeunesse 2004.

Elle tient à remercier également les personnes qui, au sein de Bureau de statistique du BIT, des bureaux régionaux du BIT et des ministères du Travail et des services de statistiques de leurs pays, ont réuni, analysé et transmis des informations sur le marché du travail. Ce rapport n'aurait pu être réalisé sans leur concours et leur travail assidu.

Sommaire

1. Vue d'ensemble	1
2. Tendances du marché du travail des jeunes.....	2
2.1 Evolution de la population active jeune.....	2
2.2 Evolution de l'emploi des jeunes.....	6
2.3 Evolution du chômage des jeunes.....	8
2.4 La discrimination au sein de la population des jeunes chômeurs	12
3. Autres indicateurs du marché du travail des jeunes.....	16
4. Résumé et perspectives	21
Références.....	25

Tableaux

Tableau 1 : Répartition régionale de la population active jeune (2003 et 2015) et croissance entre 2003 et 2015	4
Tableau 2 : Taux d'activité des jeunes, 1993 et 2003	5
Tableau 3 : Population, emploi et ratio emploi/population des jeunes, 1993 et 2003.....	7
Tableau 4 : Chômage des jeunes (en pourcentage et en chiffres absolus) et ratio entre le chômage des jeunes et le chômage des adultes, 1993 et 2003	9
Tableau 5 : Evolution des taux de chômage des jeunes et des adultes, 1993 à 2002.....	11
Tableau 6 : Statuts des jeunes au regard de l'emploi, ventilés par sexe, 2003.....	13
Tableau 7 : Estimation de la croissance du PIB si le chômage des jeunes était réduit de moitié	22

Figures

Figure 1 : Répartition régionale de la population active jeune, 2003	4
Figure 2 : Le chômage des jeunes dans le monde en chiffres absolus et en pourcentage, 1993 à 2003.....	9
Figure 3 : Taux de chômage régionaux (total, jeunes et adultes), 2003	10
Figure 4 : Répartition des jeunes selon le statut au regard de l'emploi, 1993 et 2003	11
Figure 5 : Taux de chômage régionaux des jeunes et des adultes, ventilés par sexe, 2003.....	13
Figure 6 : Ratio des jeunes chômeurs peu instruits par rapport aux jeunes chômeurs instruits, France et République de Corée, 1993 à 2003.....	15

Encadrés

Encadré 1 : Conséquences des tendances démographiques sur la croissance de la population active jeune	3
Encadré 2 : Les jeunes et le VIH/SIDA	6
Encadré 3 : Elargir l'éventail des indicateurs du marché du travail des jeunes	8
Encadré 4 : Enquêtes sur le passage de l'école à la vie active	20
Encadré 5 : La réponse de l'OIT	24

1. Vue d'ensemble

La recherche d'un travail décent et productif marque en général le passage de l'enfance à l'âge adulte. Pour les jeunes, obtenir un emploi devrait être synonyme d'indépendance et leur donner la liberté de mener leur vie comme ils l'entendent. Malheureusement, comme les débouchés sont insuffisants, des millions de jeunes sont obligés de rester plus longtemps à la charge de leur famille. Lorsque les liens familiaux sont rompus ou inexistantes, ils risquent de quitter prématurément l'école et d'être exploités dans le monde du travail. Le présent rapport s'appuie sur les données les plus récentes pour analyser le marché du travail des jeunes. En effet, la connaissance approfondie de la situation est une condition préalable à l'élaboration de mesures destinées à lutter contre l'un des problèmes les plus pressants de la planète. Tant que le potentiel de la jeunesse sera gaspillé, ni les jeunes ni la société dans son ensemble ne pourront prétendre à un avenir prospère.

Quelle est la situation des jeunes sur le marché du travail ?

Ces dernières années, les jeunes ont été durement touchés par la montée du chômage dans le monde¹. Le nombre de jeunes chômeurs a augmenté de façon constante entre 1993 et 2003, pour atteindre le chiffre record (mais encore en augmentation) de 88 millions. Cela équivaut à 47 pour cent du chômage total, pourcentage d'autant plus inquiétant que les jeunes constituent seulement 25 pour cent de la population en âge de travailler.

Le désavantage relatif des jeunes sur le marché du travail est plus prononcé dans les régions en développement où la proportion de ceux-ci dans la population active est beaucoup plus forte que dans les économies industrialisées (21,8 pour cent contre 14,0 pour cent en 2003). Pour les jeunes de ces régions, le risque de se trouver au chômage est 3,8 fois plus élevé que pour les adultes alors que pour ceux des économies industrialisées, il est multiplié par 2,3. En outre, aussi bien dans les régions en développement que dans les régions industrialisées, les jeunes non seulement sont plus touchés par le chômage mais encore, lorsqu'ils travaillent, risquent davantage d'être astreints à des horaires lourds, dans des emplois de courte durée et souvent informels, peu rémunérés et offrant peu de protection sociale, voire aucune². Cet état de fait résulte principalement des difficultés rencontrées au moment du passage de l'école à la vie active, de l'inexpérience relative des chercheurs d'emploi et du fait que, dans leur recherche d'un travail décent et productif, les jeunes changent fréquemment d'emploi.

Quelles sont les perspectives des jeunes pour l'avenir ?

Au cours de ces prochaines années, c'est aux régions en développement que le chômage des jeunes causera les plus grandes difficultés. Y aura-t-il suffisamment d'emplois pour absorber ceux qui entreront dans la vie active et ces emplois seront-ils décents et productifs ? Selon les indications actuellement disponibles, les régions dans lesquelles les jeunes constituent la plus forte proportion de la population d'âge actif (15 ans et plus) – Asie du Sud, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afrique subsaharienne – sont celles où le problème est le plus grave (tableau 4). Le sort des jeunes qui arriveront prochainement sur le marché du travail dépendra dans une très large mesure de la croissance économique et du contenu de la croissance en emploi. Dans les économies industrialisées, où la population jeune devrait diminuer, l'évolution démographique pourrait entraîner un recul du chômage des jeunes. Mais cela ne se fera pas automatiquement. Seules des mesures coordonnées

¹ Selon la définition des Nations Unies, les jeunes sont les personnes âgées de 15 à 24 ans et les adultes celles qui ont 25 ans et plus (ONU, 1992). Pour un aperçu général des tendances mondiales et régionales du marché du travail, voir TME, 2004.

² ONU, 2003, p. 55.

permettront aux jeunes de surmonter leur désavantage relatif face aux travailleurs plus âgés et plus expérimentés.

Pourquoi l'emploi des jeunes est-il important ?

Réduire de moitié le taux de chômage des jeunes (en le ramenant de 14,4 à 7,2 pour cent) pourrait rapporter entre 2,2 et 3,5 billions de dollars à l'économie mondiale³, soit 4,4 à 7 pour cent du PIB mondial de 2003 (voir le chapitre 4 pour plus de précisions). C'est à l'Afrique subsaharienne que la création d'emplois décents et productifs pour les jeunes serait le plus profitable : son PIB augmenterait de 12 à 19 pour cent (tableau 7).

Mais à l'évidence, c'est aux jeunes eux-mêmes que l'on rendrait le plus grand service en mettant à profit leur potentiel de productivité et leur offrant des emplois décents. Le chômage fragilise incontestablement les jeunes⁴. L'impossibilité de trouver du travail crée chez eux un sentiment d'exclusion et d'inutilité tout en les exposant à la tentation de se livrer à des activités illégales. De plus, les cohortes de naissance qui arrivent sur un marché du travail en crise au sortir de l'enseignement primaire ou secondaire connaissent, toutes choses égales par ailleurs, des taux de chômage relativement plus élevés pendant la période la plus active de leur vie⁵.

Enfin, les jeunes qui ont un revenu insuffisant pour se suffire à eux-mêmes resteront probablement à la charge de leur famille beaucoup plus longtemps que les moyens de celle-ci ne le lui permettent. De ce fait, la famille tout entière voit s'évanouir ses chances de sortir de la pauvreté et les cadets leurs chances d'accéder à l'instruction (les parents ne pouvant se permettre de les envoyer à l'école et de se priver du revenu, aussi limité soit-il, qu'ils peuvent gagner), ce qui compromet leurs perspectives d'avenir. C'est ainsi que la génération suivante se trouve, à son tour, prise au piège de la pauvreté. Dans les économies les plus pauvres, procurer un emploi décent aux jeunes signifie leur donner - à eux-mêmes, et souvent aussi à leur famille - une chance de sortir de la pauvreté. Selon une estimation⁶, les jeunes ne représenteraient pas moins de 25 pour cent (soit 130 millions) des 550 millions de travailleurs pauvres recensés dans le monde (définis comme étant les personnes qui travaillent mais ne gagnent pas assez pour se maintenir avec leur famille au-dessus du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour).

2. Tendances du marché du travail des jeunes

2.1 Evolution de la population active jeune

Quatre-vingt-cinq pour cent des jeunes du monde vivent dans les économies en développement et, compte tenu de l'évolution démographique⁷, ce pourcentage devrait encore augmenter. Les taux de fécondité diminuent partout mais demeurent supérieurs au niveau de remplacement dans les régions de l'Asie du Sud, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ainsi que de l'Afrique subsaharienne (voir encadré 1).

En 2015, 660 millions de jeunes travailleront ou chercheront un emploi, ce qui représente une augmentation de 7,5 pour cent par rapport au nombre des jeunes actifs recensés en 2003 (voir tableau 1 et figure 1). D'ici à 2015, l'effectif des jeunes à la recherche d'un premier emploi atteindra un niveau sans précédent, ce qui suppose la création d'un nombre

³ On trouvera à la note 51 des explications sur la méthode utilisée pour obtenir cette estimation.

⁴ Ryan, 2000.

⁵ Raaum et Roem, 2002.

⁶ Voir la note 33 pour des précisions sur la méthode de calcul de cette estimation.

⁷ Données démographiques tirées de ONU, 2002.

considérable d'emplois décents pour les jeunes. Le problème se posera avec une acuité particulière dans les régions qui connaîtront la plus forte croissance de la population active entre 2003 et 2015, à savoir l'Afrique subsaharienne où la population jeune devrait augmenter de 30 millions, soit environ 28 pour cent, et l'Asie du Sud, où cette augmentation est estimée à 21 millions, soit 15 pour cent.

Encadré 1 Conséquences des tendances démographiques sur la croissance de la population active jeune

Au cours du XXe siècle, les comportements sociaux et les progrès de la médecine ont fait baisser les taux de natalité et de mortalité dans la plupart des pays. Toutefois, les taux de mortalité ont en général baissé les premiers et les taux de natalité quelques décennies plus tard seulement. Ce décalage dans le temps a créé une poussée démographique qui se répercute ensuite sur la structure par âge. Normalement, l'évolution démographique se produit en trois phases. Au cours de la première phase, la proportion de jeunes dans la population augmente. Au cours de la deuxième phase, la proportion de jeunes décline, celle des personnes âgées augmente mais surtout celle des adultes en âge de travailler augmente fortement. Enfin, au cours de la troisième phase, la proportion d'adultes d'âge actif diminue tandis que celle des personnes âgées augmente.

Les économies industrialisées ont commencé à entrer dans la troisième phase de la transition démographique dès 2000, année où la proportion de jeunes dans la population d'âge actif était déjà inférieure à un cinquième. Or étant donné la tendance à prolonger les études et à retarder l'entrée dans la vie active, le rétrécissement de la population active jeune se confirme et devrait se poursuivre. Il est estimé à 3 pour cent pour la période 2003-2015. L'expérience des pays industrialisés qui ont connu les premiers cette évolution démographique peut renseigner sur les effets de ce rétrécissement sur les taux de chômage des jeunes dans la région. Selon une étude réalisée au Royaume-Uni, par exemple, rien ne permet de penser que le déclin de la proportion de jeunes a entraîné un déclin du chômage des jeunes. A vrai dire, le taux de chômage des jeunes a plutôt augmenté pendant la majeure partie de la période au cours de laquelle la proportion de jeunes a diminué.

Les courbes démographiques de l'Asie du Sud-Est témoignent également d'une progression des cohortes âgées mais plus lente que dans les économies industrialisées. Etant donné que le nombre de naissances par femme diminue dans la plupart des pays des régions asiatiques, on peut s'attendre à un vieillissement continu de la population qui se traduira par le recul du pourcentage de jeunes dans la population au profit des groupes plus âgés et la diminution de la proportion de jeunes dans la population d'âge actif, ce qui correspond exactement aux estimations pour 2015 : diminution des cohortes d'enfants et de jeunes et augmentation de celles des adultes. Ainsi, dans la deuxième phase de la transition, la population active jeune continuera à croître mais dans une moindre proportion, c'est-à-dire plus lentement que l'accroissement attendu de la population active adulte. Du fait du ralentissement de la croissance de la population active, l'augmentation de la productivité par unité de travail devient plus déterminante. Dans le passé, la croissance était aussi stimulée par l'élévation rapide du niveau d'instruction mais comme, dans ce domaine, la plupart des progrès ont déjà été accomplis, il faut trouver de nouveaux moyens d'augmenter encore la productivité d'une population active qui, dans son ensemble, croît beaucoup plus lentement¹.

Répartition de la population par groupes d'âge et accroissement estimé de la population active (2003-15), régions sélectionnées, 1980, 2000 et 2015

Groupe d'âge	Economies industrialisées (économies en transition comprises)				Asie du Sud-Est				Afrique subsaharienne			
	1980	2000	2015	Croissance de la population active, 2003-15	1980	2000	2015	Croissance de la population active, 2003-15	1980	2000	2015	Croissance de la population active, 2003-15
0-14 ans	22.4	18.4	17.2	...	40.7	32.4	29.2	...	45.6	44.3	43.6	...
15-24 ans	16.6	13.7	11.6	-3.1%	20.3	19.9	16.9	3.8%	19.0	20.2	20.3	28.2%
25+ ans	61.0	67.9	71.2	2.6%	39.0	47.7	53.9	26.4%	35.4	35.5	36.1	30.8%
Proportion de jeunes dans la population d'âge actif	21.4	16.8	14.0	...	34.2	29.4	23.9	...	34.9	36.3	36.0	...

Source: Les données démographiques sont tirées de ONU, 2002 et les estimations de la population active, du modèle des TME, 2004.

En Afrique subsaharienne, les taux de fécondité diminuent aussi mais beaucoup plus lentement que dans le reste

du monde et ce, pour diverses raisons². La population et les gouvernements résistent, pour des raisons culturelles, à la régulation des naissances. En outre, dans cette région où le niveau de développement est très faible, une forte proportion de la population pratique l'agriculture de subsistance, système dans lequel une main-d'œuvre abondante permet de produire plus de nourriture. Par conséquent, la population active jeune devrait augmenter au même rythme que la population active adulte, au moins jusqu'en 2015, même si la pandémie de VIH/SIDA semble faire plus de ravages parmi les jeunes. Dans une région où le chômage des jeunes dépasse déjà 20 pour cent, la lenteur de la transition de la fécondité et l'accroissement à venir de la population active jeune laissent entrevoir de sombres perspectives pour ce qui est de l'emploi des jeunes - à moins d'une montée en flèche de la croissance économique.

¹ Asian Demographics Ltd., 2004. ² Caldwell, 2002.

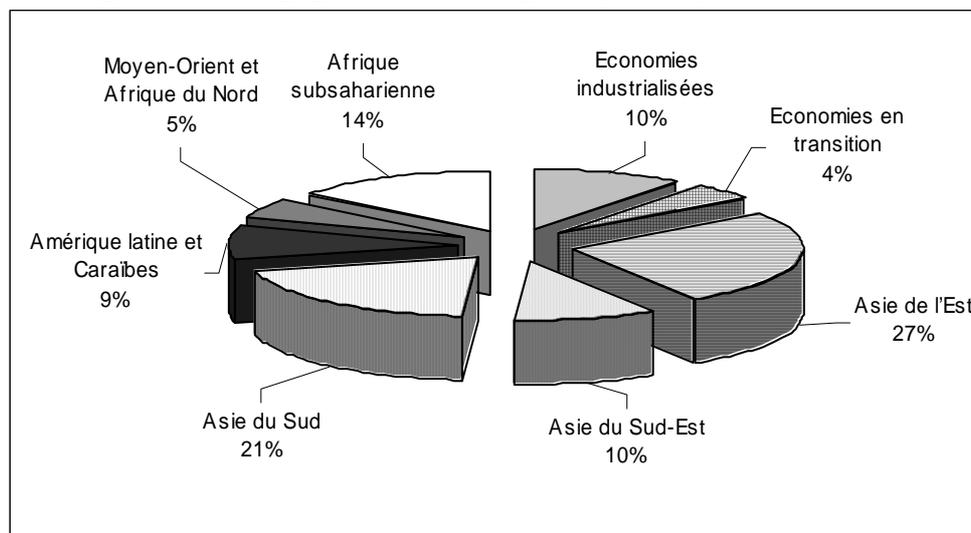
Tableau 1
Répartition régionale de la population active jeune (2003 et 2015) et croissance entre 2003 et 2015

	Population active jeune en 2003 (en milliers)	Population active jeune en 2015 (en milliers)	Croissance nette de la population active jeune 2003-15 (en milliers)*
MONDE	614'255	659'669	45'414
Economies industrialisées	64'284	64'431	147
Economies en transition	27'163	19'814	-7'349
Asie de l'Est	161'822	155'926	-5'896
Asie du Sud-Est	60'979	63'662	2'683
Asie du Sud	122'347	144'272	21'925
Amérique latine et Caraïbes	56'986	58'772	1'786
Moyen-Orient et Afrique du Nord	31'982	35'277	3'295
Afrique subsaharienne	88'692	117'515	28'823

Source: Modèle des TME, 2004; Voir également TME, 2004 : Notes techniques.

* Nombre total de jeunes actifs en 2015 moins le nombre total de jeunes actifs en 2003.

Figure 1
Répartition régionale de la population active jeune, 2003 (total mondial : 614 millions)



Source: Modèle des TME, 2004; Voir également TME, 2004 : Notes techniques.

Le tableau 2 montre qu'à l'échelle mondiale, les **taux d'activité** des jeunes ont diminué de près de 4 points de pourcentage entre 1993 et 2003, ce qui s'explique principalement par le fait que certains jeunes aient prolongé leurs études ou aient quitté le monde du travail parce qu'ils avaient perdu l'espoir de trouver un emploi. Les taux les plus élevés sont ceux de l'Asie de l'Est (73,2 pour cent) et de l'Afrique subsaharienne (65,4 pour cent). Les plus bas sont ceux du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord où la moyenne régionale est de 39,7 pour cent, principalement en raison du faible taux d'activité des jeunes femmes qui, conservant généralement leur rôle traditionnel au sein de la famille, ont eu guère de possibilités d'entrer dans la vie active. Néanmoins, cette région et celle de l'Afrique subsaharienne sont les seules qui aient enregistré une augmentation du taux d'activité des jeunes, preuve que dans l'ensemble, les femmes commencent à entrer en plus grand nombre sur le marché du travail⁸.

Tableau 2
Taux d'activité des jeunes, 1993 et 2003

	Taux d'activité des jeunes (%)	
	1993	2003
MONDE	58.8	54.9
Economies industrialisées	53.0	51.5
Economies en transition	47.6	39.9
Asie de l'Est	77.4	73.2
Asie du Sud-Est	58.5	56.5
Asie du Sud	48.0	44.4
Amérique latine et Caraïbes	57.3	54.7
Moyen-Orient et Afrique du Nord	39.3	39.7
Afrique subsaharienne	64.4	65.4

Source: Modèle des TME, 2004; Voir également TME, 2004 : Notes techniques.

En Afrique subsaharienne, l'accroissement de la proportion des jeunes actifs est une conséquence directe de la stagnation de la lutte contre la pauvreté, car l'indigence pousse ceux qui peuvent travailler à saisir toute occasion qui se présente (à propos de l'impact du VIH/SIDA sur l'emploi des jeunes, voir l'encadré 2). Dans toutes les régions du monde, le taux d'activité des jeunes est inférieur à celui des adultes, ce qui n'est pas entièrement surprenant étant donné qu'un plus grand nombre de jeunes font des études.

La moindre proportion de jeunes dans la population active totale et le recul général des taux d'activité des jeunes témoignent d'une diminution de l'offre de travail des jeunes. Cette diminution de l'offre résulte en partie de la baisse de la fécondité enregistrée dans la plupart des régions et en partie du développement de l'éducation, puisque davantage de jeunes vont à l'école et y restent plus longtemps. Mais elle reflète probablement aussi le découragement de nombreux jeunes qui ont abandonné toute recherche d'emploi tant ils considèrent que leurs chances d'en trouver un sont infimes⁹.

⁸ Pour des précisions, voir Elder et Schmidt, 2004.

⁹ O'Higgins, 2003.

Encadré 2 Les jeunes et le VIH/SIDA

Dans de nombreuses régions du monde en développement, le VIH/SIDA cause des ravages tant sur le plan humain (38 millions de personnes sont actuellement infectées et environ 3 millions succombent en 2003 à la maladie) que sur les plans économique et social, les pays les plus touchés se trouvant aux prises avec les multiples conséquences de la détérioration de l'état de santé de leur population¹. Dans un récent rapport, le BIT indique que plus de 26 millions d'actifs sont séropositifs et que leur incapacité de travailler lorsqu'ils tombent malades (sans parler de leur décès) a des répercussions sur tous les aspects de la vie sociale et économique des pays, surtout en Afrique².

Il est important de noter que, proportionnellement, le VIH/SIDA fait beaucoup plus de victimes parmi les jeunes. UNAIDS estime que les jeunes de 14 à 24 ans représentent 50 pour cent des 11 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque jour dans le monde. En tout, 10 millions de jeunes étaient atteints du VIH/SIDA à la fin de 2003. En outre, UNAIDS estime que le nombre d'orphelins du SIDA aujourd'hui est 15 millions et il devrait monter. Ces chiffres mettent en évidence la gravité des problèmes qui assaillent une grande partie de la jeunesse et qui sont souvent liées à l'insuffisance de travail décent.

- Les travailleurs du sexe offrent un triste exemple du lien entre l'absence de travail décent et la propagation du VIH/SIDA parmi les jeunes. Constatant la forte prévalence de l'infection à VIH chez les jeunes qui travaillent dans le commerce du sexe, les auteurs d'un rapport de l'ONU indiquent que la pauvreté et la pénurie d'emplois sont les principales raisons qui poussent les jeunes dans l'industrie du sexe³. Dans ces conditions, la création d'autres formes d'emploi productif est un moyen évident d'endiguer la propagation de l'infection chez les jeunes.

- Le VIH/SIDA anéantit le potentiel de productivité des jeunes directement, certes, mais aussi en compromettant leurs chances de trouver un emploi décent. Les jeunes qui vivent dans des familles dont certains membres sont atteints du SIDA ou y ont succombé, peuvent être amenés à quitter l'école pour compenser le manque à gagner. Selon une étude réalisée au Bénin, 17 pour cent seulement des enfants orphelins sont scolarisés alors que parmi ceux dont les deux parents sont encore en vie, ce pourcentage est de 50 pour cent.

- L'épidémie détruit aussi le potentiel de productivité des jeunes par d'autres voies. Le décès des parents met fin au transfert des compétences des aînés aux jeunes, ce qui se traduit par la disparition des savoirs traditionnels⁴. Par exemple, dans l'agriculture, des jeunes sans grande expérience, ne connaissant pas bien les techniques d'irrigation, d'aménagement des sols, d'assolement ou d'élevage, risquent de retomber dans l'agriculture de subsistance et donc de subir une baisse de productivité et de revenus.

Préserver le potentiel de la jeunesse des régions les plus touchées par le VIH/SIDA, requiert des mesures énergiques. Compte tenu des effets préjudiciables de la maladie sur l'aptitude des jeunes à trouver du travail décent, les dirigeants doivent veiller à ce que ceux-ci acquièrent une éducation générale de base comprenant les aptitudes nécessaires à la vie et une formation de type traditionnel. Ils doivent aussi mettre en place un programme d'éducation complet sur les maladies sexuellement transmissibles. Et enfin, ils doivent faire en sorte que d'autres débouchés soient offerts aux jeunes qui travaillent dans l'industrie du sexe et à ceux que la nécessité économique a obligés d'accepter des emplois où ils sont exploités et en danger.

¹ UNAIDS, 2004. ² BIT, 2004. ³ ONU, 2003. ⁴ Ibid.

2.2 Evolution de l'emploi des jeunes

A l'échelle mondiale, la population des jeunes a augmenté de 10,5 pour cent au cours de ces dix dernières années et l'emploi des jeunes de 0,2 pour cent seulement (tableau 3). L'écart est encore plus frappant dans certaines régions : dans les économies en transition, la population des jeunes a augmenté de 10,1 pour cent et l'emploi des jeunes a diminué de 11,7 pour cent. En Asie de l'Est, ces pourcentages sont de 11,3 pour cent contre -18 pour cent, en Asie du Sud-Est de 13,1 pour cent contre +0,3 pour cent seulement, en Asie du Sud, de 21,9 pour cent contre 11,6 pour cent et dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, de 13,1 pour cent contre 2,8 pour cent seulement.

Les seules régions dans lesquelles la population et l'emploi des jeunes ont augmenté dans des proportions équivalentes sont celle du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et celle de l'Afrique subsaharienne. Néanmoins, le **ratio emploi/population** des jeunes de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, où seul un jeune sur trois travaillait en 2003, reste

de loin le plus bas. Dans cette région, les taux de scolarisation sont faibles, surtout pour les jeunes femmes, et les taux de chômage des jeunes sont élevés (tableau 4). Pris ensemble, ces indicateurs révèlent l'immensité de la tâche à laquelle doit s'atteler la région pour répondre aux besoins de sa population jeune. En Afrique subsaharienne en revanche, le ratio emploi/population des jeunes se classe au deuxième rang des plus élevés du monde. Toutefois, il est important de le souligner, ce ratio ne renseigne pas sur la qualité du travail (voir chapitre 3). En effet, la plupart des emplois créés ces dernières années sont des emplois du secteur informel, qui offrent en général une rémunération insuffisante pour permettre aux jeunes de se libérer de la pauvreté (pour plus de précisions, voir TME, 2004).

Le ratio emploi/population des jeunes indique la proportion de jeunes qui travaillent par rapport à l'ensemble de la population jeune. En 2003, ce ratio était inférieur à ceux de la décennie précédente dans toutes les régions sauf celle du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et celle de l'Afrique subsaharienne, et encore, même dans ces deux régions, il n'a que légèrement augmenté. A l'échelle mondiale, moins de la moitié des jeunes désireux de travailler avaient un emploi en 2003 alors qu'en 1993, la proportion était légèrement supérieure à un sur deux. Cela signifie que, rapporté à la population totale des jeunes, le nombre de jeunes qui ont un emploi a diminué depuis dix ans. Cela étant, il convient de noter que la baisse du ratio emploi/population des jeunes pourrait être le signe que davantage de jeunes reportent volontairement leur entrée dans la vie active, notamment pour prolonger leur scolarité¹⁰. Néanmoins, le fait que les taux de chômage des jeunes restent aussi élevés dans l'ensemble, donne plutôt à penser que ceux-ci ont de moins en moins de débouchés sur le marché du travail.

Tableau 3
Population, emploi et ratio emploi/population des jeunes, 1993 et 2003

	Population des jeunes (en milliers)			Emploi des jeunes (en milliers)			Ratio emploi/population (%)	
	1993	2003	(Evolution en %)	1993	2003	(Evolution en %)	1993	2003
MONDE	1'011'874	1'118'098	10.5	525'142	526'060	0.2	51.9	47.0
Economies industrialisées	128'166	124'942	-2.5	57'484	55'675	-3.1	44.9	44.6
Economies en transition	61'883	68'146	10.1	25'037	22'112	-11.7	40.5	32.4
Asie de l'Est	249'297	221'211	-11.3	183'575	150'530	-18.0	73.6	68.0
Asie du Sud-Est	95'356	107'891	13.1	50'846	50'990	0.3	53.3	47.3
Asie du Sud	225'929	275'504	21.9	94'428	105'384	11.6	41.8	38.3
Amérique latine et Caraïbes	92'143	104'229	13.1	46'241	47'513	2.8	50.2	45.6
Moyen-Orient et Afrique du Nord	59'151	80'512	36.1	17'264	23'810	37.9	29.2	29.6
Afrique subsaharienne	99'948	135'663	35.7	50'268	70'046	39.3	50.3	51.6

Source: Modèle des TME, 2004; Voir également TME, 2004 : Notes techniques.

Bien entendu, les ratios emploi/population des jeunes varient énormément d'une région à l'autre. Le plus élevé est toujours celui de l'Asie de l'Est, suivi par celui de l'Afrique subsaharienne. Dans les économies en transition et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, peu de jeunes ont la possibilité de travailler : seul un sur trois a un emploi. Alors que le phénomène était déjà connu au Moyen-Orient et en Afrique du Nord – rappelons-le, en raison du faible taux d'activité des femmes – il est nouveau dans les économies en transition, où depuis quelques années, l'absence de débouchés amène les jeunes à prolonger leurs études. Il ne demeure pas moins que l'inactivité des jeunes représente un potentiel inutilisé et a des conséquences défavorables sur le niveau de vie.

¹⁰ L'UNESCO estime que ces cinquante dernières années, le nombre d'élèves de l'enseignement secondaire a été multiplié par dix. Voir le site web : <http://www.unesco.org/education/fr>.

2.3 Evolution du chômage des jeunes

Le **taux de chômage** est encore considéré comme l'indicateur le plus visible et le plus révélateur d'un problème concernant l'emploi des jeunes et cela explique qu'il ait été choisi pour contrôler la réalisation de l'objectif de développement pour le Millénaire consistant à « créer des emplois décents et productifs pour les jeunes »¹¹. (Voir l'encadré 3 à propos des inconvénients d'une concentration excessive sur le chômage.) Les statistiques du chômage englobent seulement les individus qui cherchent effectivement du travail ; en sont donc exclus ceux qui sont découragés ou qui décident de prolonger leurs études ou leur formation¹². Un taux élevé de chômage indique par conséquent que de nombreuses personnes cherchent activement du travail sans en trouver.

Encadré 3

Elargir l'éventail des indicateurs du marché du travail des jeunes

Habituellement, le débat sur l'emploi des jeunes se concentre sur le chômage. Pourtant, le chômage n'est que l'un des statuts possibles des individus au regard de l'emploi. Ainsi, les jeunes peuvent être inactifs (hors du marché du travail), chômeurs, sous-employés, employés à plein temps ou à temps partiel ou même sur-employés (c'est le cas de ceux qui exercent à la fois un emploi à temps plein et un emploi complémentaire). Or, quel qu'il soit, le statut avec lequel ils entrent dans la vie active, influe sur l'évolution personnelle des jeunes hommes et des jeunes femmes. Dans chaque cas, l'évaluation de l'effectif et de la situation des jeunes mérite la même attention.

Mesurer globalement le chômage des jeunes présente en outre l'inconvénient de ne pas tenir compte de la composition de la population des jeunes chômeurs et par conséquent de passer outre des caractéristiques telles que le niveau d'instruction, l'origine ethnique, le contexte socioéconomique, l'expérience professionnelle¹. Qui plus est, le taux de chômage ne renseigne pas sur le type de chômage – conjoncturel ou structurel – donnée pourtant déterminante en ce qui concerne le choix de la politique à mener (le chômage structurel ne peut être résorbé uniquement en stimulant la demande du marché).

Dans les pays qui n'ont pas de mécanismes efficaces d'aide aux chômeurs, la prise en compte exclusive du chômage risque d'exclure la population défavorisée qui ne peut se permettre de ne pas travailler. Dans plusieurs pays en développement, les jeunes des milieux relativement aisés sont sur-représentés dans les chiffres du chômage car ce sont les seuls qui ont les moyens de consacrer du temps à la recherche de travail sans percevoir de salaire. Par conséquent, dans ces pays, ce n'est pas tant le chômage qui pose problème mais plutôt les conditions de travail. En pareils cas, les indicateurs mentionnés au chapitre 3, qui ont davantage trait aux conditions de travail, seraient beaucoup plus utiles pour évaluer la situation des jeunes sur le marché du travail.

Certes, pour un grand nombre de pays, les chiffres agrégés du chômage présentent l'avantage d'être relativement faciles à réunir et à comparer, mais l'utilisation exclusive de ces chiffres laisse de côté d'autres aspects du marché du travail des jeunes, qui sont plus difficiles à quantifier. L'OIT espère qu'en joignant sa voix à ceux qui préconisent une analyse plus fine de la situation des jeunes défavorisés, qu'ils soient au chômage ou employés, elle finira par imposer la nécessité de produire des données plus détaillées à l'échelon national.

¹ Godfrey, 2003

A l'échelle mondiale, le chômage des jeunes est passé de 11,7 pour cent en 1993 à 14,4 pour cent en 2003 (tableau 4 et figures 2 et 3), sommet encore jamais atteint. En 2003, 88 millions de jeunes étaient sans emploi, ce qui représente une augmentation de 26,8 pour cent par rapport à 1993. A l'échelle régionale, les taux de chômage des jeunes les plus élevés en 2003 étaient ceux du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (25,6 pour cent) et de l'Afrique subsaharienne (21 pour cent) et les plus bas, ceux de l'Asie de l'Est (7 pour cent) et des économies industrialisées (13,4 pour cent).

¹¹ Les statistiques des objectifs de développement pour le Millénaire figurent sur le site : http://millenniumindicators.un.org/unsd/mi/mi_goals.asp. Le BIT est chargé de réunir, analyser et diffuser les données relatives à l'objectif concernant l'emploi des jeunes.

¹² Pour une définition précise du chômage, voir <http://www.ilo.org/public/french/bureau/stat/download/res/ecacpop.pdf>.

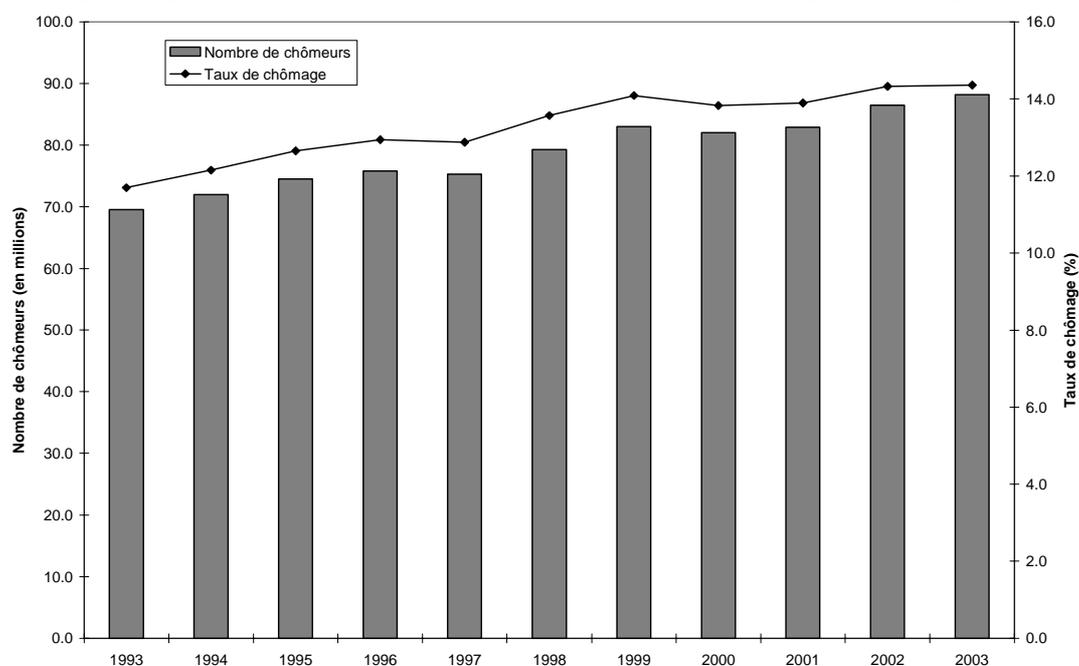
L'analyse des tendances temporelles par région est tout aussi instructive. Elle révèle que le taux le plus faible, enregistré en Asie de l'Est, représente en réalité une augmentation de 46 pour cent par rapport à 1993 tandis que les régions en développement où les taux étaient les plus élevés en 2003, ont en réalité enregistré une légère baisse sur toute la période. Les économies industrialisées sont les seules qui aient enregistré un recul sensible du chômage des jeunes (de 15,4 pour cent en 1993 à 13,4 pour cent en 2003). Cela s'explique par la conjugaison de l'évolution démographique, de la prolongation de la durée des études et de l'adoption de mesures ciblées pour les jeunes.

Tableau 4
Chômage des jeunes (en pourcentage et en chiffres absolus) et ratio entre le chômage des jeunes et le chômage des adultes, 1993 et 2003

	Chômage des jeunes (en milliers)			Taux de chômage des jeunes			Ratio chômage des jeunes/chômage des adultes	
	1993	2003	Evolu- tion (en %)	1993	2003	Evolu- tion (en %)	1993	2003
MONDE	69'542	88'195	26.8	11.7	14.4	23.1	3.1	3.5
Economies industrialisées	10'441	8'609	-17.6	15.4	13.4	-13.0	2.3	2.3
Economies en transition	4'399	5'051	14.8	14.9	18.6	24.8	2.9	2.4
Asie de l'Est	9'288	11'292	21.6	4.8	7.0	45.8	3.1	2.9
Asie du Sud-Est	4'894	9'989	104.1	8.8	16.4	86.4	3.9	4.8
Asie du Sud	13'921	16'963	21.8	12.8	13.9	8.6	5.9	5.9
Amérique latine et Caraïbes	6'568	9'473	44.2	12.4	16.6	33.9	2.8	3.1
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5'962	8'172	37.1	25.7	25.6	-0.4	3.4	3.3
Afrique subsaharienne	14'068	18'646	32.5	21.9	21.0	-4.1	3.6	3.5

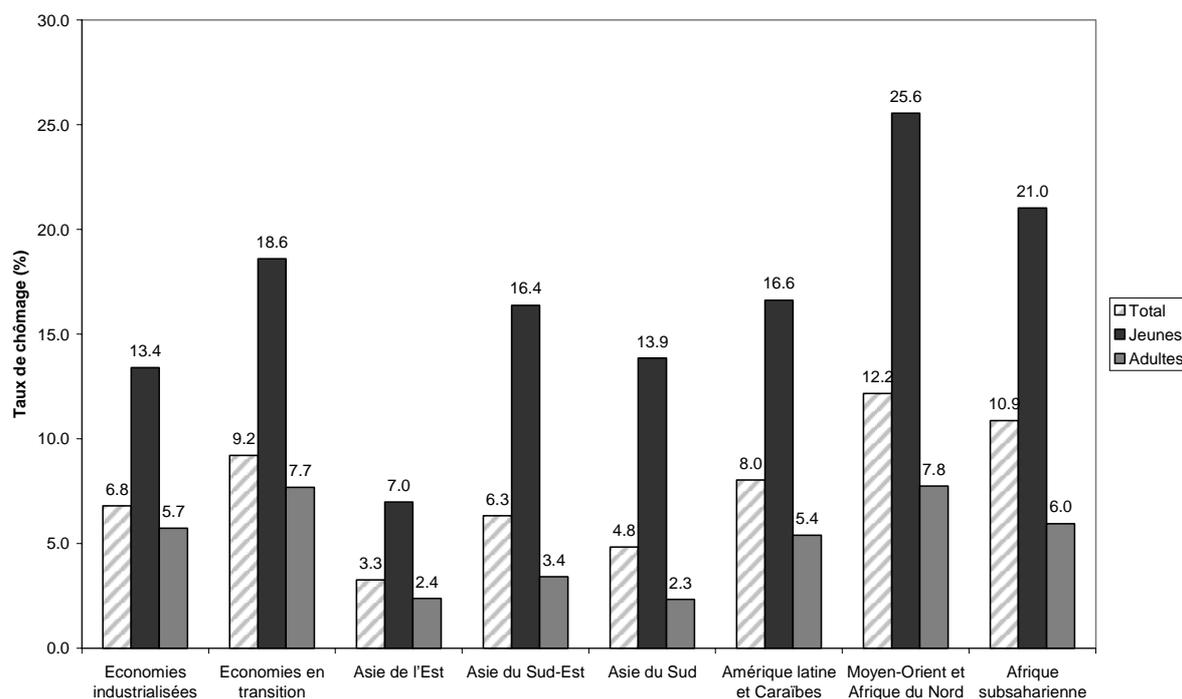
Source: Modèle des TME, 2004; Voir également TME, 2004 : Notes techniques.

Figure 2
Le chômage des jeunes dans le monde en chiffres absolus et en pourcentage, 1993 à 2003



Source: Modèle des TME, 2004; Voir également TME, 2004 : Notes techniques.

Figure 3
Taux de chômage régionaux (total, jeunes et adultes), 2003



Source: Modèle des TME, 2004; Voir également TME, 2004 : Notes techniques.

L'analyse des données par pays montre que durant la période de dix ans comprise entre 1993 et 2003, les taux de chômage des jeunes et ceux des adultes ont été étroitement liés. Quarante-huit pays développés et en développement ont été classés par grandes catégories en fonction des tendances qui se dégagent des taux nationaux de chômage des jeunes et des adultes, connus pour la période allant de 1993 à 2002¹³.

Tableau 5
Evolution des taux de chômage des jeunes et des adultes, 1993 à 2002

	Augmentation du TCJ		Baisse du TCJ		Tendance incertaine du TCJ
	Augmentation du TCA	Baisse du TCA	Augmentation TCA	Baisse TCA	
Economies industrialisées(26)	4	1	2	17	2
Economies en transition (20)	15	5	...
Economies en développement (42)	25	1	...	13	3

Notes: TCJ = Taux de chômage des jeunes, TCA = taux de chômage des adultes. Les pays pris en considération sont ceux pour lesquels des données étaient disponibles pour la période comprise entre 1993 et au moins 2000. Le seuil utilisé pour la catégorie « tendance incertaine du TCJ » est une série chronologique d'une pente inférieure à 0,0% en valeur absolue. Source: KILM, 2003.

Les résultats, présentés au tableau 5, font apparaître que :

- hormis trois économies développées et une économie en développement, les taux de chômage des jeunes et ceux des adultes ont évolué plus ou moins dans le même sens¹⁴, mais le degré de corrélation varie selon les pays ;

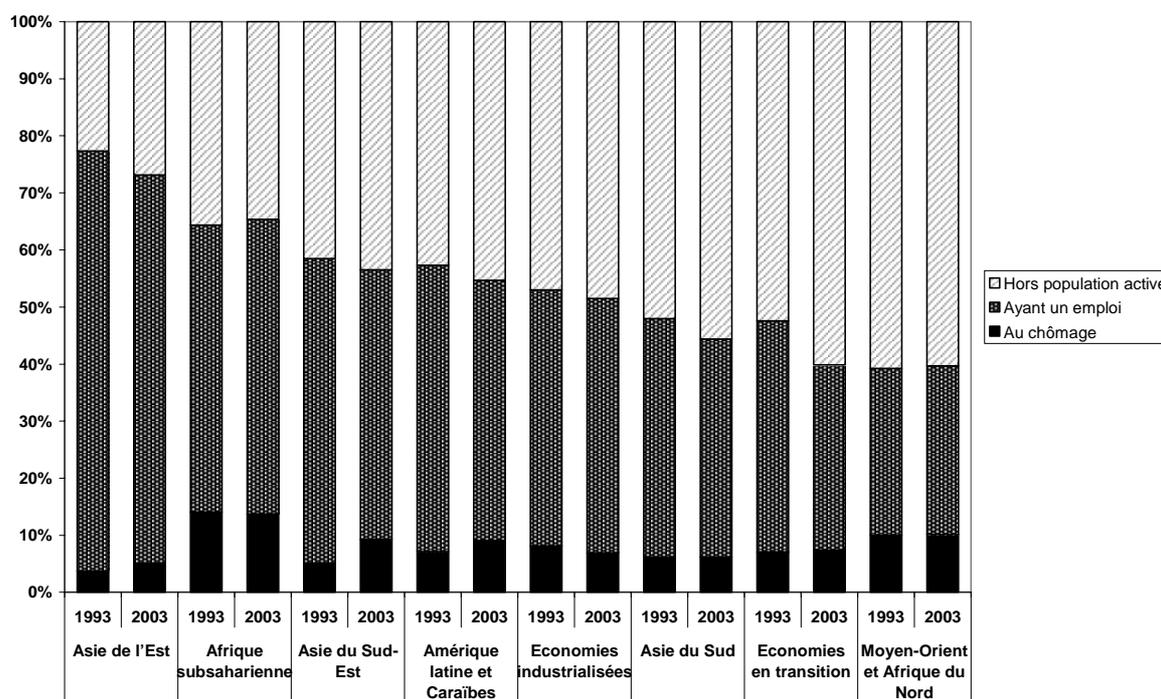
¹³ La catégorie des économies en développement est très incomplète, l'Afrique étant quasiment exclue de l'échantillon faute de données.

¹⁴ Les effets de la tendance selon l'âge n'ayant pas été neutralisés, aucune conclusion définitive ne peut être tirée à propos de la relation entre les tendances des taux de chômage des jeunes et des adultes. L'hypothèse est que le statut qu'ont les jeunes sur le marché du travail en 1993 est indépendant de celui qu'ils ont par la suite, avant 2002, lorsqu'ils atteignent l'âge de la population active adulte. L'analyse en fonction du cycle de vie indiquerait

- dans les pays où la tendance du taux de chômage des jeunes est incertaine, celle du taux de chômage des adultes l'est également.

D'autres angles d'analyse permettent de compléter cette vue d'ensemble du chômage des jeunes. Par exemple, la **proportion des jeunes dans le chômage total** était de 47 pour cent en 2003 (le nombre total de chômeurs était de 186 millions en 2003). Une telle proportion est d'autant plus inquiétante que les jeunes constituaient seulement 25 pour cent de la population en âge de travailler. Elle confirme donc que les jeunes éprouvent plus de difficulté que les adultes à trouver un emploi. Le **ratio des taux de chômage des jeunes et des adultes** est probablement l'instrument qui permet le mieux de quantifier la disparité entre les jeunes et les adultes. En 2003, le taux de chômage global des jeunes était 3,5 fois plus élevé que celui des adultes et avait été plus de trois fois plus élevé pendant toute la décennie (1993-2003) (tableau 4). Dans les économies industrialisées, ce ratio est de 2,3 ce qui indique que pour les jeunes, le risque de se trouver au chômage est multiplié par plus de deux. Dans les économies en transition, où le chômage des jeunes a pourtant monté en flèche, le ratio entre le chômage des jeunes et le chômage des adultes a diminué au cours de ces dix dernières années parce que le chômage des adultes a encore plus augmenté. Même observation pour l'Asie de l'Est, où le risque de chômage était trois fois plus élevé pour les jeunes que pour les adultes. En Asie du Sud-Est, le ratio a fait un bond spectaculaire, passant de 3,9 à 4,8. Dans toutes les autres régions, il est resté plus ou moins stable et c'est en Asie du Sud qu'il est le plus défavorable : 5,9. (On trouvera à la figure 4 une ventilation de la population des jeunes en fonction du statut de ceux-ci au regard de l'emploi.)

Figure 4
Répartition des jeunes selon le statut au regard de l'emploi, 1993 et 2003



Source: Modèle des TME, 2004; Voir également TME, 2004 : Notes techniques.

l'inverse – dépendance – mais l'étude de la tendance générale des taux de chômage des jeunes et des adultes est utile pour déceler l'évolution de l'emploi des jeunes et ses variations entre pays.

L'analyse concomitante de plusieurs indicateurs du chômage permet de déterminer l'impact des institutions nationales du marché du travail sur la situation des jeunes. En 2002, le taux de chômage des jeunes était plus bas aux Etats-Unis qu'en Europe (15 pays de l'Union européenne plus la Norvège, la Suède, la Suisse et la Turquie) – 12 pour cent contre 15,5 pour cent – mais le ratio entre le chômage des jeunes et le chômage des adultes était plus élevé (2,6 et 2,3). Cela indique une plus grande variance entre la situation des jeunes et des adultes américains et européens à la recherche d'un emploi, observation confirmée par le fait que la proportion de jeunes chômeurs dans la population des jeunes était plus élevée aux Etats-Unis qu'en Europe. Ces résultats s'expliquent probablement par l'attention spéciale que certains pays européens portent aux jeunes et notamment aux mesures qu'ils ont prises pour faciliter l'insertion de ceux-ci dans le marché du travail, mais aussi, en partie, par le taux d'activité plus élevé des jeunes aux Etats-Unis. Cependant, quelle que soit l'explication, il est évident qu'un marché du travail peu réglementé, comme celui des Etats-Unis, ne résout pas automatiquement le problème du chômage des jeunes.

2.4 La discrimination au sein de la population des jeunes chômeurs

Non seulement les jeunes ont moins de chances que les adultes de trouver un emploi mais encore, au sein de leur propre population, leurs taux de chômage varient sensiblement selon l'âge, le sexe et le profil socioéconomique. C'est pourquoi il est important de décomposer le chômage des jeunes en fonction des caractéristiques suivantes :

Le sexe

Dans toutes les régions en développement à l'exception de l'Asie de l'Est et de l'Afrique subsaharienne, le taux de chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes. C'est dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et dans celle du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord que l'écart est le plus prononcé (figure 5). Il est inquiétant de constater que dans les régions où le taux de chômage des femmes est beaucoup plus élevé que celui des hommes, la tendance est la même chez les jeunes. Cela pourrait indiquer que l'inégalité entre les hommes et les femmes se transmettra à la génération suivante.

En outre, la figure 6 confirme que dans presque toutes les régions, l'analyse des autres indicateurs du statut sur le marché du travail donne des résultats plus défavorables pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes : les femmes exclues de la population active sont plus nombreuses que les hommes (le taux d'inactivité est égal au nombre d'inactifs divisé par la population en âge de travailler) ; la proportion de la population féminine (ratio emploi/population) qui a un emploi, est inférieure à celle de la population masculine ; le taux de chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes (voir plus haut)¹⁵. L'Asie de l'Est, dominée par la situation de la Chine où le principe de l'égalité hommes-femmes dans l'enseignement et dans l'emploi est scrupuleusement appliqué, fait exception dans tous les cas.

L'âge

Dans la majorité des pays pour lesquels il existe des données ventilées par âge, le taux de chômage tend à diminuer avec l'âge¹⁶. En Amérique latine, par exemple, le taux de chômage des adolescents (15-19 ans) représente en général plus du double de celui des jeunes adultes (20-24 ans) qui, lui, est beaucoup plus élevé que celui des adultes (25 ans et plus)¹⁷. Il convient cependant de noter que le chômage des jeunes qui sont encore à l'école – plus répandu chez les adolescents que chez les jeunes adultes – ne constitue pas toujours un

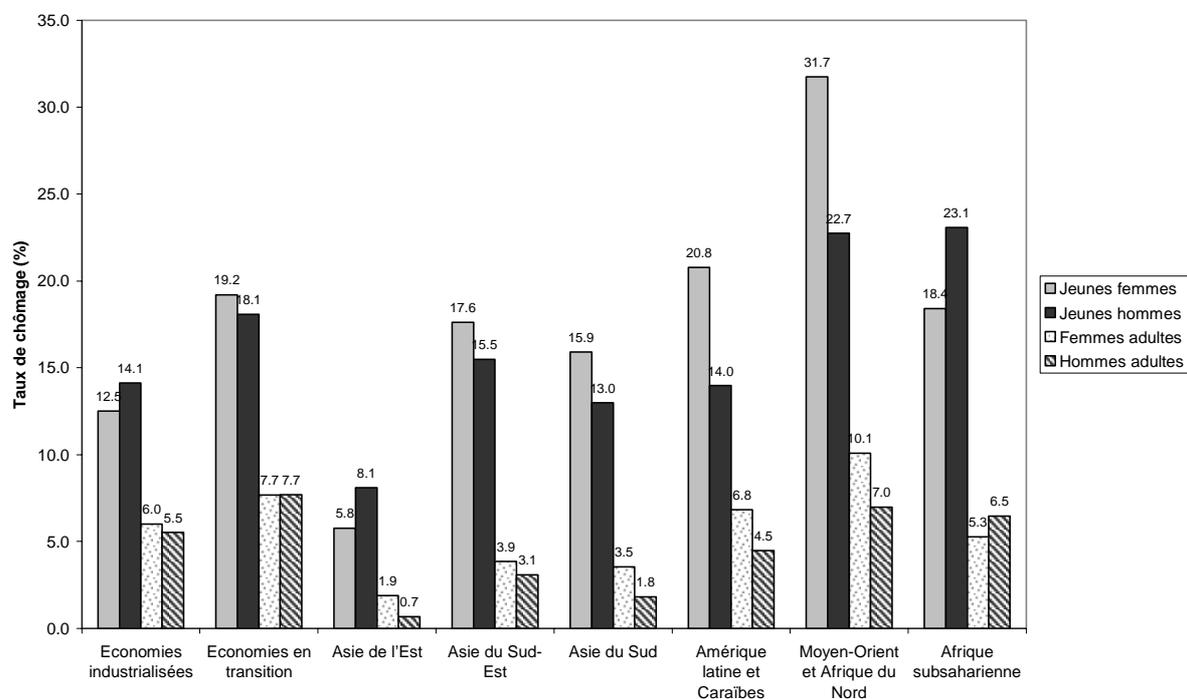
¹⁵ Ces tendances sont les mêmes pour la cohorte des adultes. Pour des précisions, voir Elder et Schmidt, 2004.

¹⁶ Ryan, 2000.

¹⁷ Fawcett, 2001, p. 5.

problème grave car le travail que cherchent les étudiants est plutôt un travail à temps partiel, censé leur rapporter un revenu d'appoint, qu'une activité principale.

Figure 5
Taux de chômage régionaux des jeunes et des adultes, ventilés par sexe, 2003



Source: Modèle des TME, 2004; Voir également TME, 2004 : Notes techniques.

Tableau 6
Statuts des jeunes au regard de l'emploi, ventilés par sexe, 2003

Meilleure performance des hommes sur le marché du travail des jeunes (écart en points de pourcentage entre parenthèses)		
Le taux d'inactivité des femmes est plus élevé que celui des hommes	La proportion de la population féminine (ratio emploi/population) qui a un emploi, est inférieure à celle de la population masculine	Le taux de chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes.
Asie du Sud (32.3)	Asie du Sud (28.9)	Moyen-Orient et Afrique du Nord (9.0)
Moyen-Orient et Afrique du Nord (28.4)	Moyen-Orient et Afrique du Nord (24.2)	Amérique latine et Caraïbes (6.8)
Amérique latine et Caraïbes (22.9)	Amérique latine et Caraïbes (22.7)	Asie du Sud (2.9)
Asie du Sud-Est (17.0)	Asie du Sud-Est (15.4)	Asie du Sud-Est (2.1)
Afrique subsaharienne (15.3)	Afrique subsaharienne (9.1)	Economies en transition (1.1)
Economies industrialisées (7.3)	Economies industrialisées (5.5)	
Economies en transition (5.6)	Economies en transition (5.0)	
Meilleure performance des femmes sur le marché du travail des jeunes (écart en points de pourcentage entre parenthèses)		
Le taux d'inactivité des hommes est plus élevé que celui des femmes.	La proportion de la population masculine (ratio emploi/population) qui a un emploi, est inférieure à celle de la population féminine	Le taux de chômage des hommes est plus élevé que celui des femmes.
Asie de l'Est (0.4)	Asie de l'Est (2.1)	Afrique subsaharienne (4.7)
		Asie de l'Est (2.3)
		Economies industrialisées (1.6)

Source: Modèle des TME, 2004; Voir également TME, 2004 : Notes techniques.

Le niveau d'instruction/de formation

Dans les économies développées et certaines régions en développement, le chômage est généralement plus répandu parmi les jeunes peu instruits. En Afrique du Sud, par exemple, près des deux-tiers des jeunes sans emploi n'auraient pas le certificat de fin d'études secondaires (12 années de scolarité)¹⁸. La même tendance a été observée dans les pays d'Amérique latine, où le chômage diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction s'élève¹⁹. Dans l'ensemble, des niveaux d'instruction élevés non seulement réduisent le risque de chômage mais encore augmentent les chances d'obtenir un emploi à plein temps avec un contrat de longue durée.

Dans le monde en développement toutefois, les données peuvent être faussées par le fait que les jeunes des pays qui n'octroient pas d'allocations ni d'autres prestations sociales aux chômeurs, ne peuvent se permettre ni de suivre des études ni de rester sans travail²⁰. Ils acceptent donc tout emploi qui se présente, même précaire et dans l'économie parallèle. Par exemple, en 1986, le taux de chômage des jeunes indonésiens ayant ou non le niveau de l'école primaire était négligeable alors que chez ceux qui avaient fait des études secondaires ou supérieures, il dépassait 10 pour cent, voire 30 pour cent pour certaines catégories²¹. Seuls les jeunes qui ne doivent pas subvenir aux besoins de leur famille et qui peuvent compter sur l'aide des leurs peuvent se permettre d'être au chômage le temps qu'il faut pour trouver un emploi convenable ou choisir celui qui correspond le mieux à leurs aspirations. Et comme les emplois requérant des études poussées sont rares, une proportion démesurée de jeunes chômeurs ont un niveau d'instruction avancé et proviennent de ménages aisés²².

Bien qu'il existe peu de données comparables sur le chômage par niveau d'instruction et par âge, les chiffres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) semble confirmer l'affirmation faite plus haut. Il ressort de la figure 6 qu'en France, les jeunes qui ont faible niveau d'instruction (secondaire ou inférieur) risquent davantage de se trouver au chômage que les jeunes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur alors qu'en République de Corée, le niveau d'instruction ne semble pas avoir d'incidence sur le chômage. Cependant, l'avantage dont jouissaient autrefois les jeunes français instruits par rapport à ceux qui avaient fait moins d'études, a nettement diminué au cours de la période considérée : en 1992, ils avaient 12 fois plus de chances de trouver un emploi et en 2002, à peine quatre fois plus.

Du fait de l'augmentation du nombre de jeunes qui font des études, surtout au niveau le plus élevé, les diplômés se livrent une concurrence féroce pour les emplois qui requièrent une formation universitaire ou technique poussée²³. Et, dans bien des pays, ils sont obligés d'accepter des emplois d'un niveau inférieur à leur niveau de qualification. En effet, lorsque l'offre de travailleurs qualifiés croît plus rapidement que le nombre d'emplois correspondants, un important taux de sous-emploi – désignant ici la situation de ceux qui occupent des emplois d'un niveau inférieur à ceux dans lesquels ils pourraient faire un meilleur usage de leurs compétences (voir chapitre 3) – est inévitable. Dans les pays en développement, le sous-emploi des diplômés du premier cycle universitaire a provoqué une augmentation du nombre des étudiants de l'enseignement universitaire supérieur. Lorsqu'ils termineront leurs études, ces étudiants auront sans doute passé l'âge de la jeunesse mais seront-ils moins vulnérables et trouveront-ils plus facilement un emploi qui corresponde à leurs titres ?

¹⁸ du Toit, 2003.

¹⁹ Fawcett, 2001.

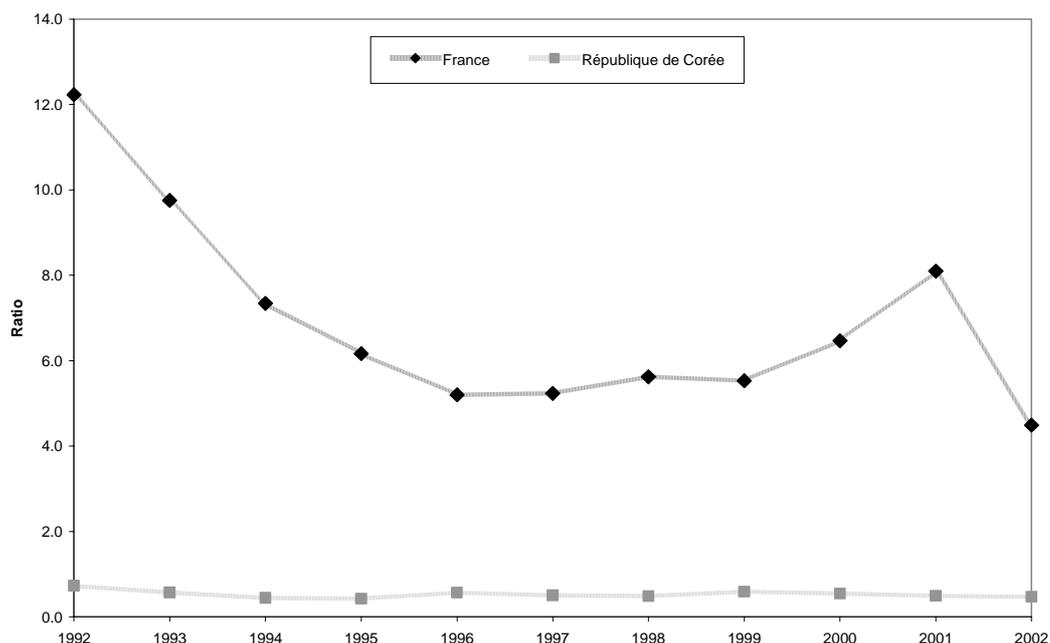
²⁰ BIT, 1999.

²¹ Godfrey, 2003, p.3.

²² Keune, 2004.

²³ ONU, 2003.

Figure 6
Ratio des jeunes chômeurs peu instruits par rapport aux jeunes chômeurs instruits,
France et République de Corée, 1993 à 2003



Source : OCDE, base de données en ligne, statut de la population active par niveau d'instruction, par sexe et par âge.

La présence dans un pays de jeunes chômeurs très instruits peut engendrer un « exode des cerveaux », c'est-à-dire le départ de ces jeunes dans d'autres régions du monde où ils vont tenter leur chance. Un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) indique qu'en 2001, 450 000 universitaires arabes étaient installés dans des pays européens et aux Etats-Unis, ce qui représente un gaspillage économique et humain pour les pays d'émigration et nuit d'une manière générale au développement²⁴. Des données sur les migrations des jeunes seraient utiles pour compléter l'analyse de la situation de l'emploi des jeunes²⁵.

L'origine ethnique

Le chômage structurel, causé par des handicaps économiques et sociaux, constitue également un sujet de préoccupation. Dans la quasi-totalité des pays, les chiffres du chômage des jeunes varient en fonction de l'origine ethnique, le groupe dominant se sortant généralement mieux d'affaire que les groupes minoritaires²⁶. Peu d'économies produisent des données décomposées à la fois selon l'origine ethnique et selon l'âge. Parmi celles-ci, l'Australie indiquait en 2001 que 70 pour cent des jeunes adultes indigènes (20 à 24 ans) ne suivaient pas des études à plein temps et ne travaillaient pas, proportion qui était beaucoup plus élevée que dans le reste de la population des jeunes²⁷. Aux Etats-Unis, environ un tiers des jeunes hommes noirs et un quart des jeunes femmes noires étaient au chômage en 1999, proportions là encore beaucoup plus élevées que celles relevées à la même date chez les autres jeunes chômeurs (10,3 pour cent de jeunes hommes et 9,9 pour cent de jeunes femmes)²⁸.

²⁴ PNUD, 2003.

²⁵ Voir, par exemple, la base de données du BIT sur les migrations internationales de main-d'œuvre, à l'adresse : <http://www.ilo.org/public/french/protection/migrant/ilmdb/index.htm>.

²⁶ O'Higgins, 2001, p.29. Voir également Ryan, 2000.

²⁷ DSF, 2003, p.4

²⁸ Ryan, 1999, pp. 437-58.

Le revenu familial

Le chômage des jeunes tend à décroître au fur et à mesure que le revenu familial augmente. Un rapport sur les jeunes des Etats-Unis indique qu'en 1999, 31 pour cent des jeunes actifs de familles dont les revenus se situaient dans le premier quartile (en 1998) étaient au chômage. En revanche, seulement 12 pour cent de ceux qui appartenaient à des familles dont les revenus se situaient dans le quart supérieur de la distribution étaient au chômage²⁹. Il serait également intéressant d'analyser le chômage des jeunes en fonction du type de famille – biparentales ou monoparentales. Bien qu'il n'existe pas encore beaucoup de données sur cet aspect, un rapport réalisé aux Etats-Unis montre que les jeunes de familles monoparentales sont relativement moins nombreux sur le marché du travail, sans doute parce qu'ils s'occupent davantage de la maison et des enfants. Le fait que leur taux de chômage soit plus élevé indique que s'ils cherchent du travail, les jeunes de familles monoparentales en trouvent moins facilement³⁰.

3. Autres indicateurs du marché du travail des jeunes

Le taux de chômage est loin d'expliquer la multitude des problèmes d'emploi des jeunes. Le chômage est effectivement préoccupant mais la médiocrité des conditions d'emploi l'est tout autant. Les jeunes travailleurs risquent davantage d'être astreints à des horaires lourds, dans des emplois de courte durée et souvent informels, peu rémunérés et offrant peu de protection sociale, voire aucune. Pour étayer cette observation, il faut des indicateurs sur les conditions de travail, qui sont en général difficiles à obtenir et qui, lorsqu'ils existent, ne sont pas souvent ventilés par groupe d'âge et ne permettent donc pas d'étudier plus particulièrement la situation des jeunes. C'est pourquoi, dans le présent chapitre, nous ne pourrions que donner des exemples et émettre des hypothèses sur les tendances de ces indicateurs. La liste qui suit, certes non exhaustive, propose néanmoins une série d'indicateurs qu'il serait souhaitable d'adopter à l'avenir afin d'avoir une connaissance suffisamment approfondie des problèmes d'emploi des jeunes pour pouvoir concevoir des solutions.

La durée du chômage

Généralement, le chômage de longue durée conduit à la pauvreté et à l'exclusion sociale, ce qui compromet davantage les chances de trouver à nouveau du travail. L'allongement des périodes de chômage indique que le marché du travail stagne et n'offre guère de possibilités d'échapper au chômage. Il faut d'urgence réunir des informations sur l'ampleur du chômage de longue durée chez les jeunes afin que les responsables puissent élaborer des mesures à l'intention des jeunes particulièrement fragilisés qui en sont victimes et les aider à se réinsérer dans le monde de la production.

Cet indicateur existe pour les pays de l'OCDE. Son analyse montre que, dans la quasi-totalité de ces pays, le chômage de longue durée a diminué chez les jeunes entre 1993 et 2000 mais qu'il est resté plus ou moins stationnaire chez les adultes³¹. Cependant, cet indicateur est peut-être plus utile pour les économies développées que pour les économies très pauvres, où les jeunes ne peuvent tout simplement pas se permettre de rester longtemps sans travail et acceptent toute offre d'emploi qui se présente.

Le sous-emploi

Lorsqu'elle est liée à la durée du travail, la notion de sous-emploi désigne la situation des personnes qui ont un emploi mais dont la durée de travail est inférieure à un seuil

²⁹ US Department of Labor, 2000, p. 33.

³⁰ Ibid.

³¹ OCDE, 2002, p.22.

déterminé et qui souhaiteraient travailler davantage³². Un taux élevé de sous-emploi chez les jeunes donne à penser que de nombreux jeunes acceptent des conditions de travail médiocres, soit qu'ils considèrent le travail en question comme temporaire, soit qu'ils n'ont pas l'assurance ou le pouvoir nécessaire pour négocier de meilleures conditions. La plupart des 550 millions de travailleurs pauvres des économies en développement (personnes qui travaillent mais ne gagnent pas suffisamment pour se maintenir avec leur famille au-dessus du seuil de pauvreté de 1 dollar des Etats-Unis par jour) sont sous-employés et souhaiteraient travailler plus mais n'en ont pas la possibilité. Il est fort probable que la proportion de travailleurs pauvres est encore plus importante chez les jeunes que chez les adultes. Selon les estimations du BIT, le nombre de jeunes appartenant à cette catégorie serait de 130 millions, soit environ 25 pour cent du nombre total de travailleurs pauvres recensés dans le monde³³.

Le travail temporaire

Les données disponibles indiquent que la grande majorité des travailleurs sous contrat temporaire sont des jeunes peu instruits³⁴. Ces travailleurs « ont plus de risque que les autres non seulement de perdre leur emploi et d'être exclus du marché du travail mais aussi ... de recevoir des salaires plus bas que les travailleurs sous contrat à durée indéterminée, à niveau de qualification et à emploi identiques »³⁵. Par conséquent, la question qui se pose dans ce cas est celle de savoir si l'emploi temporaire est ou non une source supplémentaire d'insécurité et de précarité : les travailleurs concernés considèrent-ils que le travail temporaire leur permet d'acquérir une expérience professionnelle tout en percevant un revenu, ou bien, ayant accepté un emploi temporaire faute de mieux, se trouvent-ils dans une situation non désirée qui se prolonge indéfiniment?

En outre et ceci n'est pas chose facile, il faudrait savoir dans quelle mesure les restrictions imposées par les institutions du marché du travail orientent les jeunes qui entrent dans la vie active vers le travail temporaire³⁶. Il semble que l'ampleur du travail temporaire soit liée à la législation sur la protection de l'emploi, en ce sens que dans les pays où cette législation est stricte, les employeurs engagent davantage de travailleurs sur une base temporaire pour contourner la réglementation. Par exemple, dans les pays du sud de l'Europe, notamment l'Espagne et le Portugal, qui ont une législation relativement rigoureuse sur la protection de l'emploi, l'emploi temporaire est très développé mais il l'est très peu aux Etats-Unis, où la législation est moins restrictive³⁷.

³² Résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi, adoptée par la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 1982 (peut-être consultée à l'adresse : <http://www.ilo.org/public/french/bureau/stat/download/res/ecacpop.pdf>). L'une des variantes de la définition exige que le travailleur sous-employé ait « recherché » du travail supplémentaire pendant la période de référence.

³³ Ce pourcentage de 25 pour cent a été calculé sur la base des estimations du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), concernant la proportion de jeunes pauvres par région dans la population totale. A noter toutefois que ces estimations n'ont pas encore été systématiquement vérifiées et qu'elles sont contestées. Pour des précisions concernant le calcul des effectifs de travailleurs pauvres, voir Kapsos, 2004.

³⁴ OCDE, 2002.

³⁵ Commission européenne, 2003, p. 127

³⁶ Pour analyser correctement la question du travail temporaire, il faudrait quantifier premièrement les différentes formes d'emploi temporaire qui existent dans un pays (travail à la demande, aide temporaire, placement par une agence, travail saisonnier, contrat à durée déterminée, etc.), deuxièmement les caractéristiques des travailleurs temporaires (âge, niveau de qualification, sexe, branche d'activité, durée de l'emploi, etc.), troisièmement le taux de réussite du passage de l'emploi temporaire à l'emploi permanent et enfin, ce qui est peut-être le plus important, les raisons (choix ou obligation ?) pour lesquelles les travailleurs ont un contrat temporaire. Malheureusement, aucun de ces éléments n'est facile à quantifier de manière systématique.

³⁷ Canadian Policy Research Networks, peut être consultée à l'adresse : http://www.jobquality.ca/indicator_e/int.stm

On peut supposer que dans les régions en développement, le travail temporaire n'est pas choisi mais répond, en l'absence d'autre solution, à une nécessité économique. Tout indique que, dans ces régions, la sécurité de l'emploi est loin d'être garantie. Les travailleurs peuvent perdre facilement leur emploi sans avoir le droit ni la possibilité de se défendre ou d'exiger une indemnisation. Or comme les jeunes sont moins souvent syndiqués et ont moins d'expérience que les adultes, ils risquent davantage de subir la précarité de l'emploi.

La situation dans la profession

Pour mesurer la situation dans la profession, les travailleurs sont répartis entre les grands groupes suivants : salariés, personnes travaillant pour leur propre compte et travailleurs familiaux non rémunérés (aussi dénommés travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale), conformément à la classification internationale³⁸. Cet indicateur présente un intérêt particulier pour les régions en développement car c'est notamment au nombre de salariés que l'on peut juger le degré de développement atteint. Dans ce cas, l'hypothèse est que les travailleurs aspirent à un emploi salarié, considéré comme plus stable et donc plus souhaitable³⁹. Ainsi, la présence, dans un pays donné, d'une relativement forte proportion de jeunes dans les catégories des travailleurs familiaux non rémunérés ou des personnes travaillant pour leur propre compte, indique que les jeunes de ce pays éprouvent de la difficulté à trouver un emploi sur le marché du travail. Là encore, il semble probable que dans les régions les plus pauvres du monde, les jeunes sans expérience et souvent peu instruits, sont obligés de commencer à travailler à un moment où ils ont peu de chances d'obtenir un emploi salarié.

L'emploi dans l'économie informelle

Quelle est la proportion de jeunes qui travaillent, sans protection, dans l'économie informelle ? Il existe des estimations, obtenues à l'aide de différentes méthodes, mais pour de nombreux pays, les chiffres exacts n'ont pas encore été calculés. Par conséquent, on suppose que les jeunes sont représentés de manière disproportionnée dans l'économie informelle mais on ne dispose pas des données précises qui permettraient d'analyser correctement cet aspect. Lorsque l'information existe et que la comparaison de séries chronologiques est possible, la tendance qui se dessine est celle d'une progression de l'emploi dans l'économie informelle. Par exemple, la proportion de l'emploi dans l'économie informelle des villes par rapport à l'emploi total a augmenté de plus de 70 pour cent en Lituanie (1997 à 2000) et de 15 pour cent au Mali (1989-96)⁴⁰. La croissance de l'emploi dans l'économie informelle est particulièrement préoccupante dans la région de l'Amérique latine où, selon une estimation de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'emploi informel urbain est passé de 43 pour cent en 1990 à 48,4 pour cent en 1999⁴¹. Les emplois temporaires à court terme de l'économie informelle constituent les meilleurs débouchés auxquels peuvent aspirer la majorité des jeunes latino-américains qui entrent dans la vie

³⁸ Résolution concernant la Classification internationale d'après la situation dans la profession, adoptée par la quinzième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 1993. Peut être consultée à l'adresse : <http://www.ilo.org/public/french/bureau/stat/download/res/icse.pdf>.

³⁹ Par exemple, l'enquête sur le passage de l'école à la vie professionnelle, réalisée avec l'appui du BIT au Viet Nam, indique que 70 pour cent des jeunes hommes interrogés et 83 pour cent des jeunes femmes aspiraient à un emploi salarié (BIT, 2003).

⁴⁰ KILM, 2003, tableau 7b. La difficulté réside dans la définition de l'économie informelle et dans le calcul du nombre de personnes qui y travaillent. Comme les modalités de l'emploi varient, il faut élaborer des concepts nouveaux et une méthodologie à part pour mesurer la dimension de l'économie informelle et son apport au reste de l'économie. Le Bureau de statistique du BIT montre la voie à suivre en élaborant des méthodes de collecte des données, harmonisant les définitions et offrant une assistance technique aux offices nationaux de statistique. Pour des renseignements complémentaires, voir BIT, 2002 et Husmanns, 2004.

⁴¹ Fawcett, 2001, p. 14.

active. Cela n'est pas surprenant puisque, à l'échelle mondiale, 85 pour cent environ de tous les nouveaux emplois sont créés dans l'économie informelle⁴².

L'emploi par branche d'activité et par profession

Cet indicateur est étroitement lié à celui de la situation dans la profession et à celui de l'emploi dans l'économie informelle car, les chiffres le démontrent, l'emploi dans le secteur agricole et le secteur tertiaire des régions en développement est surtout informel. En outre, le travail familial non rétribué est souvent l'une des caractéristiques du secteur agricole.

La structure de l'emploi a évolué depuis 50 ans, avec la progression rapide de la technologie et l'ouverture des économies à la concurrence internationale dans le contexte de la mondialisation. La plupart des salariés travaillent aujourd'hui dans le secteur tertiaire⁴³, où ils exercent souvent des métiers qui n'existaient pas il y a 50 ans. Dans beaucoup de pays latino-américains, 80 à 90 pour cent des jeunes sont employés dans ce secteur et les autres dans l'industrie manufacturière ou le bâtiment⁴⁴. En revanche, en Afrique subsaharienne et en Asie, environ la moitié des jeunes qui entrent sur le marché du travail vont encore dans l'agriculture⁴⁵.

Les travailleurs découragés

La notion de découragement est utilisée pour désigner les personnes qui voudraient travailler mais ne cherchent pas de travail parce qu'elles *pensent* ou constatent qu'il n'en existe pas. Il s'agit donc d'un indicateur subjectif, contrairement au chômage qui, lui, est calculé selon des critères objectifs⁴⁶. Une comparaison rapide des pourcentages de travailleurs jeunes et adultes découragés dans les pays de l'OCDE a donné des résultats mitigés. Le pourcentage de travailleurs découragés est plus élevé chez les jeunes que chez les adultes en Belgique, en Grèce, en Hongrie, en Norvège, en Suède et aux Etats-Unis. Les jeunes risquent deux fois que les adultes plus d'être découragés aux Etats-Unis et dix fois plus en Suède. En revanche, le degré de découragement est plus ou moins le même chez les jeunes et chez les adultes en Australie, au Canada, en Finlande, en Italie et en Nouvelle-Zélande. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les travailleurs découragés. L'OCDE estime qu'en 1993, elles constituaient environ les deux tiers des quatre millions de travailleurs découragés, dénombrés dans les pays de l'OCDE⁴⁷.

Qu'en est-il du découragement dans le monde en développement ? Il est peu probable que les travailleurs des économies les plus pauvres puissent s'offrir le luxe d'être découragés. Ces personnes doivent, coûte que coûte, travailler pour survivre, et encore plus si elles sont jeunes car leur revenu est souvent indispensable pour remplacer celui des membres de la famille qui sont devenus inactifs.

La vulnérabilité

Il serait intéressant de calculer la somme des chômeurs et des personnes qui se trouvent involontairement à l'écart du monde du travail. Comparé à l'ensemble de la population d'âge actif, le chiffre ainsi obtenu donnerait une idée de la proportion de la population dont la société doit se préoccuper. En d'autres termes, il permettrait de recenser les personnes qui sont « exclues de la société » et de braquer le projecteur sur le segment de la population qui a le plus besoin d'aide, sous forme de filets de sécurité sociale ou de la part des familles. Avec un tel indicateur – qui mesurerait le nombre de jeunes qui ne sont ni dans le

⁴² BIT, 1999.

⁴³ KILM, 2003, p. 141.

⁴⁴ Fawcett, 2001, p. 14.

⁴⁵ BIT, 1999.

⁴⁶ OCDE, 1995.

⁴⁷ Ibid.

système éducatif ni dans le monde du travail –les dirigeants pourraient évaluer précisément le potentiel inexploité des jeunes qui seraient disposés à travailler s'ils avaient le soutien nécessaire⁴⁸.

Les salaires

Comme il existe des enquêtes sur les revenus dans beaucoup de pays, les salaires par âge constituent théoriquement un indicateur facile à obtenir. Toutefois, son interprétation s'avère difficile. En effet, il est normal que les jeunes gagnent moins que les adultes puisqu'ils n'ont pas d'expérience mais encore faut-il déterminer la part de cette différence qui est acceptable et celle qui reflèterait une discrimination envers la jeunesse.

Les indicateurs de satisfaction professionnelle

Enfin, divers indicateurs permettant d'évaluer et de confronter le degré de satisfaction professionnelle des jeunes et des adultes complèteraient l'analyse de la situation des jeunes sur le marché du travail. Reste à savoir comment quantifier la satisfaction professionnelle et établir des comparaisons entre les pays. La tâche n'est pas simple mais les enquêtes sur le passage de l'école à la vie active, qui sont décrites dans l'encadré 4, pourraient être d'une grande utilité pour produire des statistiques fiables sur des variables aussi difficiles à quantifier.

Encadré 4 **Enquêtes sur le passage de l'école à la vie active**

Les enquêtes sur le passage de l'école à la vie active se fondent sur la notion de *transition*. Cette transition peut être définie comme le passage de la fin de la scolarité à un véritable emploi. L'adjectif « véritable » est employé ici pour écarter les « petits boulots » passagers ou les stages, rétribués ou non, que les jeunes choisissent ou sont obligés de faire avant de se lancer dans une carrière. Le schéma ci-dessous illustre les notions de transition « aisée » et de transition « difficile » :

Transition « aisée » : Ecole → Emploi permanent
Transition « difficile » : Ecole ↔ Chômage ↔ Emploi temporaire

Le BIT a élaboré un questionnaire d'enquête sur le passage de l'école à la vie active et aide les pays à conduire l'enquête. Il contribue ainsi aux efforts entrepris à l'échelle mondiale pour cerner les problèmes d'emploi des jeunes. Les buts de l'enquête sont les suivants : 1) recenser les facteurs qui déterminent le passage des jeunes de l'enseignement et de la formation au marché du travail ; 2) mettre en évidence les pratiques de recrutement des employeurs en ce qui concerne les jeunes, femmes et hommes ; 3) contribuer à réduire le chômage des jeunes, hommes et femmes, et faciliter leur insertion complète dans le marché du travail productif ; 4) aider les partenaires sociaux et les autorités nationales à se familiariser avec la problématique de l'emploi des jeunes et leur apprendre comment organiser, d'un point de vue technique, la collecte de données sur le marché du travail en vue de l'élaboration et de l'évaluation des politiques.

Cette enquête permettra aux pays de dégager certaines variables aussi bien quantitatives que qualitatives concernant, par exemple, le niveau d'instruction et de formation des jeunes, leur conception du travail et leurs aspirations professionnelles, leurs objectifs de vie et leurs valeurs, la recherche d'emploi, l'influence de la famille sur le choix de la profession, les obstacles et les aides à l'entrée sur le marché du travail, l'intérêt pour l'emploi salarié plutôt que pour le travail indépendant ou vice-versa, l'opinion des employeurs sur le recrutement de jeunes travailleurs, les conditions d'emploi et de travail de ceux-ci, la maîtrise des ressources, la satisfaction professionnelle, le mariage et les responsabilités familiales ainsi que les disparités hommes-femmes. Etant axée sur la transition et les facteurs qui en déterminent la facilité ou la difficulté relative, elle devrait permettre aux pays de voir où et comment agir pour rapprocher l'offre et la demande de travail des jeunes.

Résultats de l'enquête sur le passage de l'école à la vie active en Indonésie

Les résultats obtenus dans un pays qui ont terminé l'enquête – l'Indonésie – donnent des indications intéressantes à propos de l'inadéquation entre les aspirations des jeunes qui se présentent sur le marché du travail

⁴⁸ L'OCDE a mesuré un indicateur similaire, dénommé indicateur de non-emploi des jeunes et constaté que la tendance de fond était proche de celle du taux de chômage des jeunes. Voir OCDE, 2002 et O'Higgins, 2001, pp. 19-20.

et les exigences des employeurs qui les embauchent. A titre d'exemple, on trouvera ci-dessous les résultats de l'enquête conduite en Indonésie.

- Seulement 44 pour cent des jeunes, dont la plupart étaient déjà employés, ont bénéficié d'une orientation scolaire et professionnelle. Seulement 28 pour cent de ceux qui recherchaient un emploi ont déclaré avoir bénéficié d'une telle orientation et 70 pour cent des jeunes interrogés ont dit qu'ils n'en avaient pas eu mais qu'ils en feraient usage si elle leur était proposée.
- 20 pour cent des jeunes qui sont encore à l'école et 19 pour cent de ceux qui recherchent un emploi estiment qu'hommes et femmes n'ont pas des chances égales en ce qui concerne l'accès à l'instruction.
- Parmi les jeunes qui travaillent à leur compte, 50 pour cent ont quitté l'école pour des raisons pécuniaires.
- Les jeunes qui vont encore à l'école et ceux qui cherchent du travail considèrent qu'un emploi doit avant tout être sûr et offrir un salaire élevé.
- Parmi les employeurs interrogés, 40 pour cent font appel à des réseaux informels (amis et familles des salariés ou des cadres de leur entreprise) lorsqu'ils doivent combler des postes vacants.
- Pour ce qui est de la recherche d'emploi, 43 pour cent des jeunes interrogés disent qu'ils comptent sur leurs relations, 24 pour cent qu'ils répondent à des annonces et seulement 8 pour cent qu'ils s'adressent aux bureaux de placement.
- 55 pour cent des jeunes considèrent que les principaux obstacles à la recherche d'un emploi sont dus à des études et à une formation inadaptées.
- 21 pour cent des jeunes travailleurs interrogés n'avaient pas de contrat de travail en bonne et due forme.

Ces résultats seront pris en compte par les gouvernements lors de l'élaboration de leur plan national pour l'emploi des jeunes (Pour une analyse plus approfondie des résultats de l'enquête, voir Sziracki et Reerink, 2004).

4. Résumé et perspectives

Etant donné le peu d'expérience des jeunes, la brièveté de leur vie professionnelle et le fait qu'ils sont enclins à « expérimenter » différents scénarios avant de s'installer dans leur carrière professionnelle, il n'est pas surprenant que leur taux de chômage soit plus élevé que celui des adultes. Mais n'est-il pas excessif qu'il le soit 3,5 fois plus ? Un tel différentiel ne révèle-t-il pas un dysfonctionnement sous-jacent du marché du travail des jeunes ? Ce ratio global de 3,5 entre le chômage des adultes et le chômage des jeunes a augmenté de plus de 12 pour cent au cours de ces dix dernières années. Néanmoins, compte tenu de l'évolution démographique évoquée plus haut et analysée dans l'encadré 1, il est peu probable que cette augmentation se poursuivra indéfiniment.

En outre, ce ratio élevé résulte en partie du ralentissement économique mondial de 2001 et du début de 2002, qui a provoqué un accroissement plus rapide du chômage des jeunes que de celui des adultes. En période de crise, les jeunes sont plus vulnérables que les cohortes plus âgées et ce pour deux raisons. Premièrement, dès les premiers signes de récession, les entreprises cessent d'embaucher ; les jeunes qui arrivent sur le marché du travail ont donc moins de possibilités d'emploi et commencent leur vie active en tant que chômeurs. Deuxièmement, si la crise se prolonge, les entreprises doivent généralement réduire leurs effectifs et, pour ce faire, beaucoup adoptent la méthode du « dernier entré, premier sorti ». Or comme les jeunes ont peu d'ancienneté, ce sont eux qui partent les premiers⁴⁹.

Une autre explication probable tient au fait que les licenciements sont plus nombreux chez les jeunes⁵⁰. Un important va-et-vient entre l'emploi et le chômage, au sein de la population active dans son ensemble, témoigne du dynamisme du marché du travail : beaucoup sont licenciés et beaucoup sont embauchés. Ceux qui perdent leur emploi en retrouvent un assez facilement et restent donc assez peu de temps au chômage. En pareille

⁴⁹ ONU, 2003, p. 62. Toutefois, la récession ne touche pas toujours les jeunes de façon démesurée. Dans certains pays (Allemagne, Irlande et Pays-Bas, par exemple), le chômage des jeunes n'a pas davantage réagi au ralentissement économique que celui des adultes (Ryan, 1999).

⁵⁰ OCDE, 1983.

situation, la question est de savoir si les jeunes sont victimes de la politique du «dernier entré, premier sorti ». A l'inverse, si ce va-et-vient ne se produit pas, le marché du travail stagne, c'est-à-dire qu'il y a peu de licenciements mais qu'une fois chômeurs, les travailleurs ont peu de chances de trouver un autre emploi. Le chômage devient alors une impasse, sa durée tendant à s'allonger, ce qui réduit encore les possibilités d'emploi, souvent au point où les travailleurs perdent le contact avec le monde du travail. Que ce soit à cause de la structure du marché du travail ou à cause des fluctuations de la conjoncture économique, les jeunes font généralement partie des populations les plus touchées.

Bien sûr, les jeunes manquent d'expérience mais, d'un autre côté, ils sont parfois plus motivés et ils apportent des idées nouvelles et un regard nouveau. Sur le plan économique, faire abstraction d'un tel potentiel équivaut à du gaspillage. Diviser par deux le taux de chômage mondial des jeunes (en le ramenant de 14,4 à 7,2 pour cent), ce qui le rapprocherait de celui des adultes (6,2 pour cent) tout en maintenant un écart naturel, ferait augmenter le PIB mondial de 2,2 à 3,5 billions de dollars des Etats-Unis, soit de 4,4 à 7 pour cent par rapport à sa valeur de 2003⁵¹. Le tableau 7 décompose cette accroissement potentiel du PIB par région. C'est à l'Afrique subsaharienne que la création d'emplois productifs pour les jeunes rapporterait le plus : entre 12 et 19 pour cent de son PIB actuel.

Tableau 7
Estimation de la croissance du PIB si le chômage des jeunes était réduit de moitié

	PIB 2003 (en milliards)	Estimation basse (en milliards)	Estimation haute (en milliards)	Croissance en pourcentage (estimation basse)	Croissance en pourcentage (estimation haute)
MONDE	49'870	2'173	3'477	4.4%	7.0%
Economies industrialisées	26'656	1'136	1'818	4.3%	6.8%
Economies en transition	3'111	205	329	6.6%	10.6%
Asie de l'Est	7'383	114	183	1.5%	2.5%
Asie du Sud-Est	2'190	101	162	4.6%	7.4%
Asie du Sud	3'579	149	238	4.2%	6.7%
Amérique latine et Caraïbes	3'835	186	298	4.9%	7.8%
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1'939	138	221	7.1%	11.4%
Afrique subsaharienne	1'177	143	228	12.1%	19.4%

Source: Estimations des auteurs. Les chiffres du PIB sont tirés de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI, avril 2004.

Mais à l'évidence, c'est surtout aux jeunes eux-mêmes que l'on rendrait service en mettant à profit leur potentiel de productivité et leur offrant des emplois décents. En effet, l'impossibilité de trouver du travail dès qu'ils entrent dans la vie active, non seulement crée chez eux un sentiment d'exclusion et d'inutilité mais encore les expose parfois à la tentation de se livrer à des activités illégales. En outre, il a été démontré qu'avoir fait l'expérience du chômage avait par la suite des conséquences sur le comportement professionnel⁵².

Les jeunes de familles peu fortunées, dont les parents ont des emplois de basse catégorie et peu rémunérateurs, sont souvent obligés d'entrer prématurément dans la vie

⁵¹ Le PIB est mesuré en dollars courants de 2003, ajustés à l'aide des PPA. Les estimations se fondent sur les élasticités historiques des PIB nationaux par rapport à l'emploi des jeunes. Si l'élasticité est négative ou supérieure à 1,75, elle est remplacée par l'élasticité sous-régionale. L'estimation basse est fondée sur l'hypothèse de résultats décroissants : dans le premier quart d'emplois supplémentaires, l'élasticité est égale à 100 pour cent, dans le deuxième, elle est égale à 75 pour cent, dans le troisième, elle est égale à 50 pour cent et dans le quatrième à 25 pour cent. L'estimation haute est calculée selon une hypothèse de résultats constants, sans diminution de l'élasticité.

⁵² Voir par exemple Arulamplam et coll., 2001.

active pour subvenir aux besoins financiers de la famille. De ce fait, ils se retrouvent en général dans des emplois précaires et mal rémunérés qui offrent peu de perspectives d'avenir⁵³. La dimension intergénérationnelle de la pauvreté a été démontrée : les personnes victimes d'une pauvreté chronique resteront pauvres pendant une grande partie sinon la totalité de leur existence et transmettront cette pauvreté à leurs enfants. La meilleure manière de briser cet engrenage est de donner aux jeunes la possibilité de s'affranchir de la pauvreté par le travail⁵⁴.

Les jeunes qui ne disposent pas d'un revenu suffisant pour assurer leur subsistance représentent un grave problème non seulement pour les régions en développement mais aussi pour les économies développées. En règle générale, les économies qui ont une forte proportion de jeunes sans emploi font état d'une pauvreté croissante chez les jeunes, phénomène qu'elles attribuent d'une part à la montée du chômage et d'autre part à l'augmentation du nombre de jeunes qui ne travaillent qu'occasionnellement ou à temps partiel.

C'est pendant les années de formation – l'enfance, l'adolescence et la jeunesse – que se développent les aspects qui détermineront plus tard les réussites ou les échecs de la vie. C'est pourquoi il est fondamental de porter la plus grande attention aux problèmes auxquels se heurtent les jeunes dans le monde du travail et de leur apporter des solutions qui favorisent l'épanouissement et l'insertion des jeunes dans des emplois décents et productifs. Tel est la difficile tâche à laquelle doivent s'atteler les gouvernements, les partenaires sociaux, la société civile, les institutions des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods. L'OIT assume à cet égard des responsabilités particulières au sein de la communauté internationale (voir l'encadré 5 à propos de l'action de l'OIT en faveur de l'emploi des jeunes). Jeunes ou vieux, les travailleurs qui ont un emploi décent contribuent à la stabilité de la société et, en ce sens, sont les piliers sur lesquels repose l'avenir de l'humanité et de la mondialisation.

⁵³ Voir par exemple OIT Jakarta, 2004, p. 2.

⁵⁴ CPRC, 2004.

Encadré 5 **La réponse de l'OIT**

Depuis sa fondation, en 1919, l'OIT s'efforce de réglementer ou d'améliorer les conditions d'emploi et de travail des jeunes. La convention (n° 5) sur l'âge minimum (industrie), 1919 et la convention (n° 6) sur le travail de nuit des enfants (industrie) 1919, ont été les premières de la longue série de conventions et de résolutions adoptées en vue d'éliminer le travail des enfants et de garantir des conditions de travail sûres aux jeunes travailleurs¹.

Aujourd'hui, confortée dans ses efforts par le sentiment d'urgence qu'inspirent à la communauté internationale les difficultés persistantes des jeunes, elle est plus que jamais déterminée à relever le défi de l'emploi des jeunes et à renforcer, sur le plan institutionnel, l'assistance qu'elle apporte à ses membres dans ce domaine. **L'équipe de l'emploi des jeunes** facilitera, coordonnera et appuiera sur le plan technique la mise en place d'un programme de travail cohérent pour l'emploi des jeunes, qui intégrera les principes du travail décent et la question de la lutte contre la pauvreté et auquel seront associés les partenaires sociaux. De plus, le Conseil d'administration du BIT a décidé que se tiendrait en octobre 2004, une réunion internationale tripartite sur l'emploi des jeunes et la prochaine session de la Conférence internationale du travail (juin 2005) comporterait une discussion générale sur ce thème.

Par ailleurs, l'OIT assume le secrétariat du Réseau pour l'emploi des jeunes, créé par le Secrétaire général de l'ONU dans le contexte de la Déclaration du Millénaire, dans laquelle les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé « de formuler et d'appliquer des stratégies qui donnent aux jeunes partout dans le monde une chance réelle de trouver un travail décent et utile ». L'OIT considère que l'emploi des jeunes est à la fois un élément clé de la Déclaration du Millénaire et l'une des questions dont dépend la réalisation d'autres Objectifs du Millénaire et notamment de ceux qui ont trait à la réduction de la pauvreté.

Le Réseau, né d'une alliance entre l'ONU, la Banque mondiale et l'OIT, regroupe des dirigeants politiques, des employeurs et des travailleurs, des jeunes et d'autres partenaires qui mettent leurs compétences, leur expérience et leur savoir-faire au service de la recherche de solutions originales et durables aux problèmes d'emploi des jeunes. Ouvrant en concertation avec les représentants d'organisations de jeunesse qui comptent plus de 100 millions de membres dans le monde entier, le Réseau offre aux jeunes la possibilité de jouer un rôle essentiel dans la conception et la réalisation de plans d'action nationaux.

Répondant à l'invitation du Groupe de haut niveau du Réseau pour l'emploi des jeunes, dans ses recommandations de l'année 2001, neuf pays ont décidé de devenir des pays leaders du Réseau : l'Azerbaïdjan, le Brésil, l'Egypte, l'Indonésie, l'Iran, la Namibie, le Rwanda, le Sénégal et le Sri Lanka. Ce faisant, ils se sont engagés à prendre l'initiative d'élaborer et d'appliquer les plans d'action nationaux pour l'emploi des jeunes, qui doivent être présentés en septembre 2004 à l'Assemblée générale de l'ONU. Pour de plus amples renseignements sur le Réseau, consulter le site : <http://www.ilo.org/yen>.

¹ Freedman, 2004.

Références

- Arulamplam, W., Booth, A et Taylor, M. 2001: "Unemployment scarring: A European perspective using Micro data", prepared for the 2003 British Household Panel Survey Research Conference, Colchester, 3-5 juillet (<http://iserwww.essex.ac.uk/activities/conferences/bhps-2003/docs/pdf/papers/taylor.pdf>).
- Asian Demographic Ltd. 2004: "Important demographic trends in Asia to 2012", Internet report (<http://www.asiandemographics.com>).
- BIT. 1999: *Les jeunes au travail: Promouvoir la croissance de l'emploi*, rapport du Colloque interrégional sur les stratégies à adopter pour lutter contre la marginalisation et le chômage des jeunes, Genève, 13-14 décembre.
- 2002: "ILO Compendium of official statistics on employment in the informal sector", STAT Working Paper 2002 – n° 1, Genève (<http://www.ilo.org/public/english/bureau/stat/papers/comp.htm>).
- 2003: "Report of survey on the school-to-work transition of young women and men in Vietnam", Series on Gender in the Life Cycle n° 13, Genève (<http://www.ilo.org/public/english/employment/gems/download/finviet.pdf>).
2004. "HIV/AIDS and work: Global estimates, impact and response", Genève.
- Caldwell, J. 2002: "The contemporary population challenge", document présenté à la réunion du Groupe d'experts sur l'achèvement de la transition à une basse fécondité, Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, ONU, New York, 11-14 mars (<http://www.un.org/esa/population/publications/completingfertility/RevisedCaldwellpaper.pdf>).
- Commission européenne. 2003: *L'emploi en Europe 2003*, Direction générale Emploi et Affaires sociales, Bruxelles, juillet.
- CPRC. 2004. *The Chronic Poverty Report 2004-05*, Chronic Poverty Research Centre, Manchester (http://www.chronicpoverty.org/chronic_poverty_report_2004.htm).
- DSF. 2003. "How young people are faring: Key indicators 2003", Dusseldorp Skills Forum (DSF), Glebe, août (<http://www.dsf.org.au/papers/108.htm>).
- Du Toit, R. 2003. "Unemployed youth in South Africa: the distressed generation?", document présenté au Minnesota International Counseling Institute, 27 juillet-1er août (http://www.hsrc.ac.za/research/output/outputDocuments/2286_duToitRUnemployedYouthinSA.pdf).
- Elder, S. et Schmidt, D. 2004: "Global employment trends for women", Employment Strategy Paper n° 8, BIT, Genève (<http://www.ilo.org/trends>).
- Fawcett, C. 2001: "Latin American youth in transition: A policy paper on youth unemployment in Latin America", Banque interaméricaine de développement, Panama City, novembre.
- FNUAP. 2004: *Supporting Adolescents & Youth: Fast Facts* (<http://www.unfpa.org/adolescents/facts.htm>).
- Freedman, D. 2004: "Examination of the ILO's work and messages on youth employment and the lessons learned", rapport non publié.
- Godfrey, M. 2003: "Youth employment policy in developing and transition countries: Prevention as well as cure", World Bank Social Protection Discussion Paper n° 0320, Washington, DC, octobre.
- Husmanns, R. 2004: "Defining and measuring informal employment", document du Bureau de statistique, BIT, Genève, février (<http://www.ilo.org/public/english/bureau/stat/download/papers/meas.pdf>).
- Kapsos, S. 2004: "Estimating growth requirements for reducing working poverty: Can the world halve working poverty by 2015?" Employment Strategy Paper, BIT, Genève, à paraître (<http://www.ilo.org/trends>).
- Keune, M. 2004: "A guide to youth employment", Institut universitaire européen, Florence, mars.
- KILM. 2003: *Key Indicators of the Labour Market, 3^{ème} édition*. CD-ROM, BIT, Genève (<http://www.ilo.org/kilm>).
- Modèle des TME. 2004: Modèle des tendances mondiales de l'emploi, base de données interne, BIT, Genève.
- OCDE: *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris, divers numéros (http://www.oecd.org/document/59/0,2340,fr_2649_34731_2439611_1_1_1_1,00.html).
- O'Higgins, N. 2001: *Youth Unemployment and Employment Policy*, BIT, Genève.
- 2003: "Trends in the youth labour market in developing and transition countries", World Bank Social Protection Discussion Paper n° 0321, Washington, DC, octobre.

- OIT Jakarta. 2004: "Youth employment: pathways from school to work", Indonesia: Working out of poverty series, Jakarta, février.
- ONU. 1992: *Statistical Charts and Indicators on the Situation of Youth, 1970-1990*, New York.
2002: *World Population Prospects: The 2002 Revision*, vol.1: Comprehensive Tables (Annex Tables, Demographic Profiles), New York.
2003: *World Youth Report 2003*, New York (<http://www.un.org/esa/socdev/unyin/wyr/index.html>).
- PNUD. 2003: *Rapport du développement humain dans le monde arabe*, New York.
- Raam, O. and K. Røem. 2002: "Do business cycle conditions at the time of labour market entry affect future unemployment?" University of Oslo, Memorandum n° 12.
- Ryan, P. 1999: "The school-to-work transition twenty years on: Issues evidence and conundrums", publié dans *Preparing Youth for the 21st century: Issues, evidence and conundrums*, OCDE, Paris (<http://www.econ.cam.ac.uk/faculty/ryan/oecd99.pdf>).
2000. "The school-to-work transition: as cross-national perspective", *Journal of Economic Literature*, mars (<http://www.econ.cam.ac.uk/faculty/ryan/jelfinal.pdf>).
- Sziraczki, G. and A. Reerink. 2004; "Report of survey on the school-to-work transition in Indonesia", GENPROM Working Paper n° 14, BIT, Genève (<http://www.ilo.org/public/english/employment/gems/download/wp14.pdf>).
- TME. 2004: *Tendances mondiales de l'emploi 2004*, BIT, Genève (<http://www.ilo.org/trends>).
- UNAIDS. 2004: *Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA*, New York (<http://www.unaids.org/en/default.asp>).
- US Department of Labor. 2000: *Report on the Youth Labor Force*, Washington, DC, juin (<http://www.ilr.cornell.edu/library/downloads/keyWorkplaceDocuments/Department%20of%20Labor%20Special%20Reports/ReportYouthLaborforce2000.pdf>).

Tendances mondiales de l'emploi des jeunes

Les jeunes – hommes et femmes – sont notre plus grande richesse pour le présent et l'avenir mais ils forment un groupe particulièrement vulnérable. Ces dernières années, ce sont eux qui ont été le plus touchés par la montée du chômage dans le monde et aujourd'hui, ils vivent dans une grande précarité économique et sociale. Trop souvent, leur potentiel est en partie inexploité faute d'emplois productifs, assortis de garanties.

De nos jours, les jeunes risquent trois fois plus que les adultes de se trouver sans emploi. Mais le chômage déclaré ne représente que la partie émergée de l'iceberg. En effet, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, les jeunes sont plus fréquemment employés de manière informelle, par intermittence (travail temporaire, à temps partiel, occasionnel) dans des emplois généralement peu productifs, peu rémunérés et offrant une protection sociale restreinte. Le chômage fragilise incontestablement les jeunes : l'impossibilité de trouver du travail crée chez eux un sentiment d'exclusion et d'inutilité tout en les exposant à la tentation de se livrer à des activités illégales. En outre, il a été démontré qu'avoir fait l'expérience du chômage avait des conséquences sur les chances d'obtenir un emploi par la suite.

Le présent rapport, qui complète la série des *Tendances mondiales de l'emploi* du BIT, analyse l'évolution du marché du travail des jeunes. S'appuyant sur les données les plus récentes, les auteurs mettent en lumière les facteurs susceptibles de contribuer aux difficultés croissantes qui caractérisent aujourd'hui l'entrée des jeunes dans la vie active. Elles proposent des indicateurs utiles pour quantifier la situation des jeunes travailleurs et, en particulier, déterminer les mesures que requiert la résolution prise dans la Déclaration du Millénaire de « formuler et d'appliquer des stratégies qui donnent aux jeunes partout dans le monde une chance réelle de trouver un travail décent et utile ». Enfin, l'information ainsi présentée permet de se faire une idée des régions du monde où le travail décent fait le plus défaut.

006.65	0.887983	+1.922523006.62
-0.657987	+1.987523006.82	-006.
0.887987	+1.987523006.60	0.8879
+1.0075230.887984	+1.987523006.64	
+1.997523006.65	0.887986	+1.984
0.327987	+1.987523006.59	-0.807
+1.987521006.65	0.-887987	+1.98
0.807987	+1.987523 0.887983	
-0.883988	0.887987	+1.987523 -006.
0.894989	+1.987523006.65	0.8879